130 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

MARANVILLE

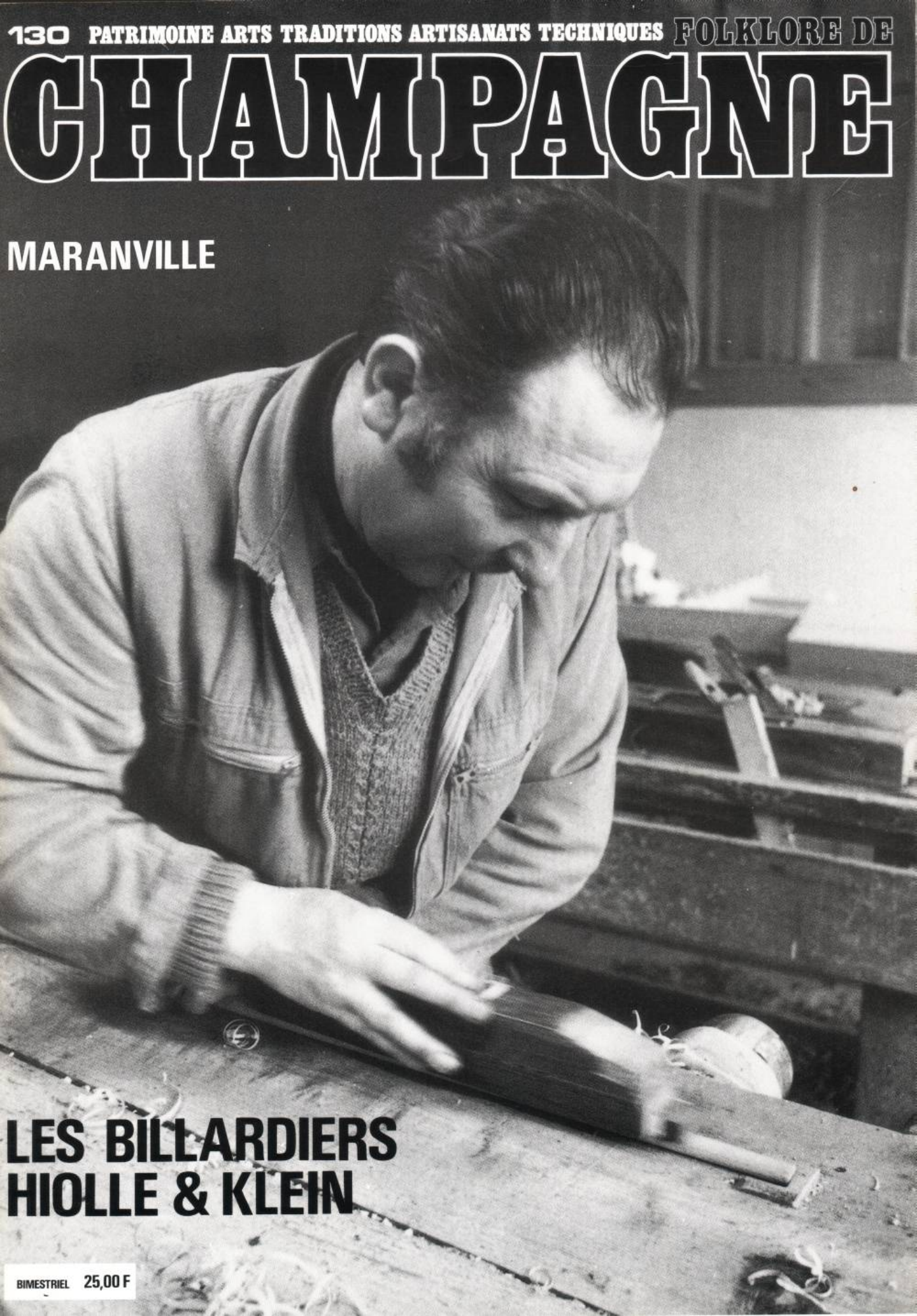

LES BILLARDIERS HIOLLE & KLEIN

BIMESTRIEL 25,00 F

OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

safac

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

130

5 MARANVILLE
VILLAGE & SCIERIE
Gilles Fourtier

14 LES BILLARDIERS
Gilles Fourtier

26 CHANSONNETTE
SACADE CHAMPENOISE 1900
Martine Desmoineaux

27 COMPLAINTE
LE CRIME DE LABROSSE
Robert Jay

32 AIRS A DANSER
"Rosalina"
Valse de Hilaire Faillenot

34 JASEES

37 LIJOU

40 QUELOU

Effilage d'une queue Hiolle.

safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 1151.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.

DIPLÔME D'HONNEUR CHAUMONT 1882
PARIS 1889

FABRIQUE DE QUEUES DE BILLARDS

Maison HIOLLE fondée en 1820

CH. MARILLIER

SUCCESSEUR

BREVETÉ S.G.D.G.

57. RUE MESLAY

USINE A MARANVILLE
(Hte MARNE)

PARIS

© C.a.d.s.l.B.R. de la Tour d'Auvergne

Les Européades se tiennent chaque année en Bretagne à Rennes. Pour illustrer le programme de la 28e Européade, la ville de Rennes a choisi une photographie qui présente l'Ensemble traditionnel champenois LES JASEES de CHALONS SUR MARNE en pleine prestation. Une "pub" promotionnelle bien méritée pour cet ensemble qui compte parmi les meilleurs de notre province.

28e EUROPÉADE / RENNES

GRANDE RENCONTRE DES CULTURES POPULAIRES DE L'EUROPE, L'EUROPÉADE VISE À RAPPROCHER ET UNIR L'ENSEMBLE DES ETHNIES QUI LA COMPOSENT. FONDÉE SUR LA PROMOTION DES DIFFÉRENCES, ELLE EST SOURCE D'ENRICHISSEMENT, DE COMPRÉHENSION ET DE RESPECT MUTUELS ET CONTRIBUTION EFFICACE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ HUMAINE EUROPÉENNE AUTHENTIQUE.

5 000 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS, 150 GROUPES VENUS À LEUR INITIATIVE DE TOUTES LES RÉGIONS VONT FAIRE DE RENNES, L'ESPACE DE CINQ JOURS, LA CAPITALE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE L'EUROPE. UN MOMENT INTENSE DE COMMUNION ENTRE LES PARTICIPANTS ET UN PUBLIC REDÉCOUVRANT L'IMPORTANCE DE L'IDENTITÉ ET DE LA MÉMOIRE.

Photo : G. FRUDOR

SERONT PRÉSENTES LES RÉGIONS SUIVANTES :

Baden-Württemberg (D), Bayern (D), Franken (D), Hessen (D), Niedersachsen (D), Pommern (D), Sachsen (D) - Karten (A) - Vlaanderen (B), Wallonie (B) - Greenland (DK), Jylland (DK) - Andalucia (E), Asturias (E), Castilla y Leon (E), Castilla la Mancha (E), Galicia (E), Gran Canaria (E), La Rioja (E), Valencia (E) - Finlande (FL) - Alsace (F), Aquitaine (F), Auvergne (F), Bretagne (F), Champagne (F), Franche-Comté (F), Provence (F), Rouergue (F) - Scotland (GB) - Crète (GR), Epirus (GR) - Irland (IRL) - Abruzzo (I), Calabria (I), Campania (I), Marche (I), Piemonte (I), Sardagna (I), Sicilia (I), Trentino Alto Adige (I), Umbria (I), Gelderland (NL), Noord Holland (NL) - Alentejo (P), Beira Alta (P), Beira Litoral (P), Tras Os Montes (P) - Olténie (R) - Valais (CH).

ANCIENNE SERIE format 16 × 24

31 Costumes de St Dizier-Wassy
45 Centenaires aubois
55 Taques et styles (II)
57 Vieux bal à Celles
58 Mires et empiriques
59 Les roulées de Pâques
61 Le carillonneur
62 Des puits
64 Les archers
65 La foudre dans l'Aube
66 Le feu du ciel
67 Révolte du Barséquanais
69 Ferme à Channes
70 St André les Vergers
73 Le cochon
83 Labours à Channes
84 La craie à Chepy
85 Les chemises de femme
86 Habitat rural
88 Nos charrues d'Aube
89 Au lavoir

NOUVELLE SERIE ft européen

90 - LE COQ DE CLOCHER - Cô, jau, pou - Coqs et légendes - Coqs et symbole - Coq et clocher - Carnaval sur la sellette - "Les Fluteaux" de Wassy.

91 - LA MUSETTE, HAUTBOIS PASTORAL - Chant de paille - Hautbois moyennageux - Hautbois et musette - La musette - Sonnons voire - Coq de clocher - Coq illustré - Coq paratonnerre - "Les Chenevotots" de St André.

92 - BONNETERIE DE ROMILLY EN CARTES POSTALES - Romilly-les-Chaussettes - Romilly bourg-boum - La bonneterie - Bas et chaussettes - Romilly-sur-Seine - La Romillonne - Hubert bonn'tier circulaire - Lou cô - Les Aiguayés de Phalcoq - Carnaval - "Les Becuyes" de Romilly.

93 - LE GRAIN SOURCE D'ENERGIE - Le grain - La fertilisation - La terre - Les semailles - Les ennemis du grain - La moisson - Le battage - L'engrangement - L'agro-alimentaire - La meunerie - L'agrobiologie - "Les Jasées" de Châlons.

94 - LE LANGAGE TROYEN DU XVIII* - Les Ephémérides troyennes - Le parler troyen - Le P.A.E. - L'Champeignat ? Lavou ? - Ecrire l'oralité - Un fournil à Fresnoy - "Jeune Champagne" de Troyes.

95 - LA VANNERIE A JOURS DE BUSSIERE-LES-BELMONT - Les Racines - Bussière-les-Belmont - Les osiers - Les vanniers - Leveurs et marchands - La St Antoine - Chant de vannier - Parler morieu - "Les Morelles" de Ste-Marie-du-Lac.

96 - NOCES ET BANQUETS A MAILLY-LE-CAMP - A l'auberge Le St Eloi - La journée d'une serveuse - Mariages et banquets - 50 desserts à l'ancienne - Le "Crac" de Creney.

97 - BIERES ET BRASSERIES A ST DIZIER - Bières de l'Est - Brasserie malterie Thomas - Brasserie Fort Carré - Mémoire d'ouvrier - Tégéstophilie - "Les Jolivettes" de Reims.

98 - LA VIE AU MARAIS DE VILLECHETIF, CRENEY, ARGENTOLLES - Le marais de Villechétif - Vivre du marais - La vie au marais - Bel en cheit.

99 - VINS ET LIQUEURS NATURELS, 100 RECETTES A FAIRE SOI-MEME - Verrerie ancienne - Vins et liqueurs - Hautbois d'ortie - Le coq de Villeret.

100 - LE PARLER DU NOGENTAIS, DIALECTE CHAMPENOIS - Le parler du Nogentais - Aux mariniers nogentais - Alfred Boucher - Glaude & Marie.

101 - CUISINE TRADITIONNELLE, 80 BONNES VIEILLES RECETTES - Cuisine traditionnelle - 80 bonnes vieilles recettes - La batterie de cuivres - Glaude & Marie - Bonnetier avant 14 - "Les Cnas dou solé" des Riceys.

102 - CARNAVAL A WASSY, COSTUMES ET COUTUMES - Carnaval de Wassy - Masques, mascaradés et chienlits - Souvenirs - Costumes de carnaval - Les osières à Balnot - Glaude & Marie - Un p'tit monde.

103 - ST SEBASTIEN, PATRON DES ARCHERS - Programme du Bouquet provincial - Aux origines des Compagnies - Ordre de St Sébastien - St Sébastien symbole - Marbrais - L'arc en B.D.

104 - SEIGNEURS ET PAYSANS AU XVIII*, LA MOTTE-TILLY - Le château de la Motte-Tilly - Abbé Ternay, seigneur de la Motte - Paysannerie au XVIII* - Ste Geneviève de Nogent-sur-Seine.

105 - APPRENTI COUTELIER A FORCEY - Un apprenti coutelier - Le village de Forcey - Histoires de boutique - Glaude & Marie.

106-107 (N° double) - CONTES DROLATIQUES EN B.D. - Les reverbères - L'église souillée - Le képi du facteur - La croix St Roch - Le pont aux ânes - La faute - St Nicolas et les pompiers - La foire au pecnot - La Maison à la Turque de Nogent-sur-Seine - Une paysanne en carafe - St Sébastien à Thoult-Tronay - Charivari à Ramerupt.

108 - LA FEE ELECTRICITE - La "Creney" - Souvenance Réclames 1900, pub d'hier - Glaude & Marie - Boutique de colleron.

109 - MAIRY-SUR-MARNE - Souvenirs sur Mairy - Mairy en documents - Le coq de St Etienne - Rues d'Estissac - Envois illustrés.

110 - RONDES ET BRANLES DE CHAMPAGNE - Le château de la Motte-Tilly - Rondes et branles - Branle simple - Branle coupé - Branle vieux - Branle sauté - Rondeau - Rondeau coupé - Branle du petit homme - Polka de Chigny - Ronde de la Belle - Jasées.

111 - LA GIROUETTE, ENSEIGNE POPULAIRE ET ARTISANAT D'ART - 333 girouettes de Champagne - Artisans d'aujourd'hui - 1943 à Troyes.

112 - LE COSTUME CHALONNAIS (1830-1848) - Louis Barbat - Le costume châlonnais en gravures - Polka-seyote - Polka de Vitry-le-François - Parler champenois - La fée électricité.

113 - L'AUBE DE LA REVOLUTION - Bicentenaire - L'Aube et la Révolution - Danton - A Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Brienne-le-Château, Chaource, Marigny-le-Châtel, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine - Branle coupé - Girouettes.

114 - CHAUMONT 1939-1989, 50 ANS D'APPRENTISSAGE PUBLIC - L'apprentissage avant 1939 - Le Centre Pasteur - Du C.A. Dampierre au CET Damremont - Du LEP Ashtom au Lycée Professionnel - Personnel enseignant - Valse des Roses - Gigue romillonne.

115 - GLAISIERS DU PROVINOIS, UN METIER, UN LANGAGE - Glaisières du Provinois - Langage des glaisiers - Glaise et toponymie - Jeu de la plaque - Valse "Le dilettantes".

116 - AY SOUS LA REVOLUTION - Famine et crise économique - La garde nationale et la guerre - Nobles et émigrés - Les écoles - La vie religieuse - H. Faillenot, violoniste.

117 - REIMS, DOLEANCES DES VIGNERONS ET PAYSANS - Reims, doléances du bailliage - Plaintes, remontrances et doléances - Etats-Généraux et réformes - Parler champenois - Chant de quête de Mai - Complainte des Bordes.

118 - TROYES, LE CADRAN SOLAIRE - POTERIE A CHAOURCE - Le cadran solaire - Girouettes - La "Gloire-Dieu" - Chaource, un site potier Renaissance. "Champagne-Polka" - Hilaire Faillenot - Sombres et jachères.

119 - GENS DU VOYAGE, THEATRE LAMARCHE-BERTHIER-DHONT - Gérard Berthier, enfant du voyage - Henri Pierre, acteur "étranger" - Marcel Favard - Polka, Mazurka, Valse des Riceys - Conservation du raisin - Coqs de clocher - Circuit de l'Est - Chant de noces - Hoé ! Champenois ! - Super-halette.

120-121 (N° double) - LE TELEPHONE EN LIGNE AVEC SON TEMPS - Le télégraphe optique chappe - Le télégraphe électrique baudot - Le téléphone, le réseau, les centraux - Télécommunication hertzienne - Bercenay-en-Othe - La grève de 1909 - La femme et le téléphone - Mémoire et souvenirs.

122 - PIERRE ET GEORGE LORNE, LABOUREURS AU XVIII* - LOUIS ROUSSELOT FACTEUR RURAL EN 1909 - Pierre Lorne, aubergiste et Laboureur en 1785 - Pierre-George Lorne, laboureur en 1795 - Louis Siméon Rousselot, facteur receveur rural, 1909-1935.

123 - GENS DU VOYAGE (2) LES THEATRES POPULAIRES - André Lamarche - Lamberty - Berthier-Lamberti - TNP Lamarche-Lamberty - Lamarche-Berthier - Lamarche-Taburet-Berthier - Berthier-Riga - Lamarche-Berthier-Dhont - Musique : mazurka - P.G. Lorne, laboureur au XVIII* - La corvée des chemins - Facteur-receveur rural.

124 - P.L. PRIEUR DE LA MARNE - LE CALCUL DIGITAL - Une famille de notables de Sommesous - Pierre-Louis Prieur alias Prieur de la Marne - Prieur aux armées de Champagne - Missions aux armées en 1793 - Le déclin politique et l'exil - Calcul digital de Compagnon.

125 - LES EPIS DE FAITAGE - LA SEIGNEURIE DE PALIS - Les épis de faîtage, collection du Musée de Troyes - Tournage et modelage d'un épi - La seigneurie de Pâlis - Les seigneurs - La justice et les droits - Le château - La bibliothèque - La Révolution et après.

126-127 (N° double) - LE PETIT-FAGNIERE - ADOLPHE JACQUESSON INVENTEUR DE LACAPSULE - MARTELAGE FORESTIER - Le Petit-Fagnières et la "Rive-Gauche" - L'épopée Jacquesson - Inventions et brevets d'Adolphe Jacquesson - La Maison Jacquesson & Fils - Le vignoble fagnièrot - Marteaux et martelage forestiers.

128 - GENS DU VOYAGE (3) : THEATRE LBD - POUGY 1914-1818 - Pougy, souvenirs de la guerre 1914-1918 - Théâtre LBD, tournées 1930-1937 - Souvenirs... côté fauteuils, courrier des lecteurs - Lijou.

129 - COURSAN EN OTHE 1894, INVENTAIRE MOBILIER - Le calendrier républicain - La seigneurie de Pâlis (2) - Airs à danser : "Jeanne de Castille" H. Aubert, "Rêve de Printemps" H. Faillenot - Prénoms et patronymes d'antan - Mairy-sur-Marne (2).

- MARANVILLE, LES BILLARDIERS HIOLLE-KLEIN - Maranville - Le village et la scierie - Les billardiers - Chansonnette 1900 : "Sacade" champenoise - Complainte : le crime de Labrosse - Airs à danser : "Rosalina", valse H. Faillenot - Jasées - Lijou - Quélou.

			59		10F	69		10F	85		25F	90 EPUISE			97 EPUISE			104		25F	111		25F	118		25F	125		25F
31		5F	61		10F	70		10F	86		25F	91		25F	98		25F	105		25F	112		25F	119		25F	126		40F
45		5F	62		10F				88		15F	92		25F	99 EPUISE			106		45F	113		25F	120		40 F	127		
			64		10F	73		12F	89		15F	93		25F	100		25F	107			114		25F	121			128		25F
55		10F	65		10F							94 EPUISE			101 EPUISE			108		25F	115		25F	122		25 F	129		25 F
57		10F	66		10F	83		12F				95 EPUISE			102		25F	109		25F	116		25F	123		25 F	130		25 F
58		10F	67		10F	84		12F				96		25F	103		25F	110		25F	117		25F	124		25 F			

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

130 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

130 safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LES REPRODUCTIONS
☐ PORTRAIT DE Mme DE N.
PAR A.F. ARNAUD 100 F

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour.

Envoi franco de port et d'emballage pour la France.

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

Maranville

Gilles FOURTIER

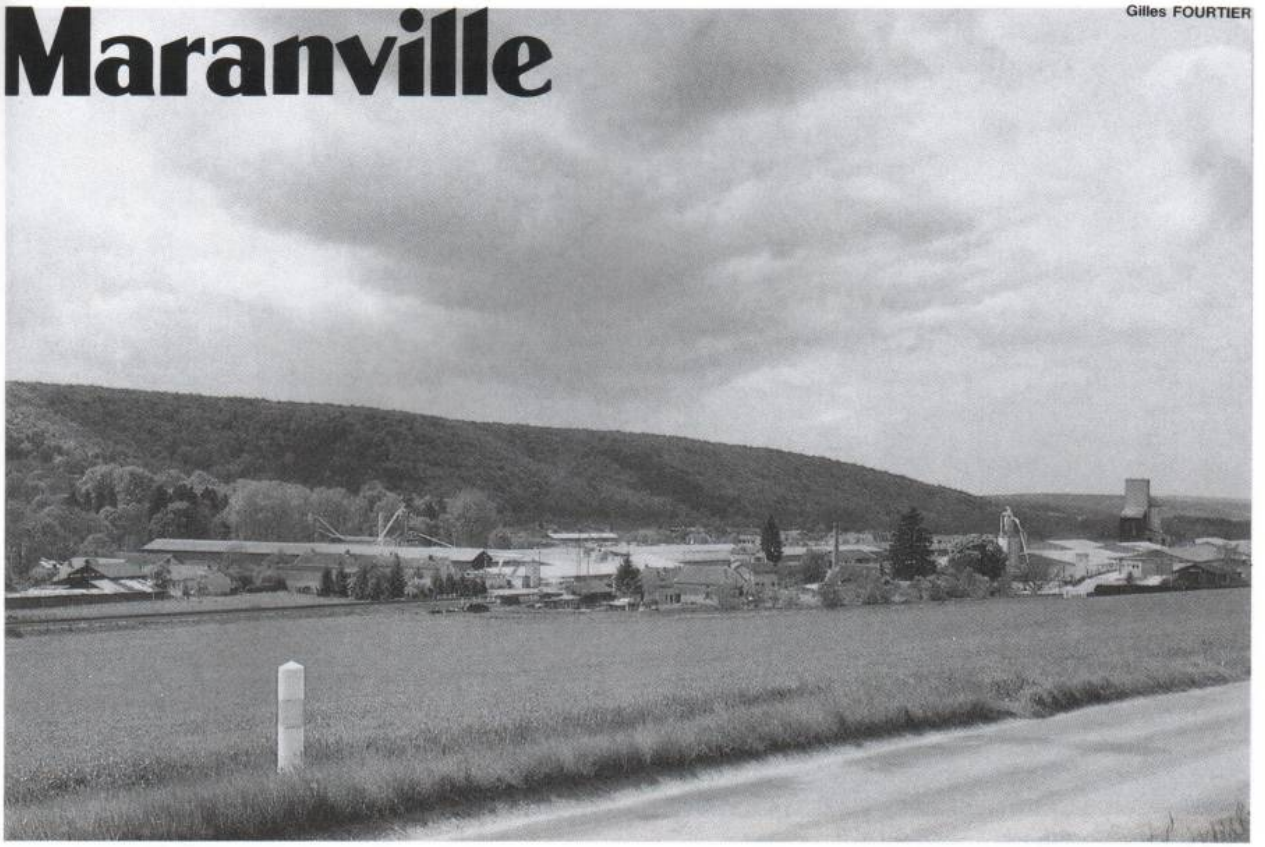

L'EXPANSION DE MARANVILLE ET DE SON SECTEUR N'A PAS ENCORE ATTEINT LE MAXIMUM DE SES POSSIBILITES.

Maranville, commune rurale à vocation industrielle, a la particularité d'offrir presque autant d'emplois qu'elle a d'habitants (480 environ). Ceci explique l'embauche de salariés résidant parfois à 20 km et plus. Peu à peu ceux-ci viennent habiter dans la commune en tant que locataires (24 H.L.M.). Trouvant sur place les avantages de la ville sans les inconvénients, la plupart d'entre eux décident de devenir propriétaires. Ainsi plus de 40 pavillons individuels ont été construits en 20 ans. Ce phénomène semblant devoir encore durer, la commune réalise, chaque fois qu'elle le peut, des réserves foncières constructibles. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'on trouve sur place des commerces variés : épiceries avec dépôts de pain, café-restaurant, boucherie, jardinier, fleuriste... ; des professions libérales : médecin, infirmière, kinési... ; des services publics : école de 4 classes dont une maternelle, poste... ; et une vie associative intense : association familiale, club du 3e Age, club de foot-ball, gymnastique féminine volontaire, coopérative scolaire, fanfare, amicale des sapeurs-pompiers, société de pêche, société de chasse... La commune a récemment fait construire 2 courts de tennis et un jeu de boules ; club de tennis et club de pétanque vont bientôt voir le jour.

Ce tableau positif ne doit pas faire croire que tout est parfait. Des projets sérieux sont en cours d'élaboration et leur non-réalisation porterait un coup sérieux à la dynamique du secteur. Il s'agit d'obtenir les autorisations d'ouvertures d'un foyer d'hébergement pour personnes âgées et d'une officine de pharmacie.

La situation géographique excentrique de Maranville, limite de canton et de département, favorise et défavorise en même temps la commune. De ce fait, celle-ci a établi des liens avec le canton voisin de Chateauvillain et le département de l'Aube mais, s'en trouve un peu oubliée tant au plan départemental que cantonal.

Cela n'empêche nullement les habitants d'y mener une vie agréable, ayant sur place : travail, loisirs et vie en milieu rural attrayant.

Denis BOURGEOIS,
Maire de Maranville.

Statue de St Joseph dressée dans le parc du château de Maranville.

Statue (non définie) ayant appartenu à l'évêché, placée dans le parc du château, à l'extrémité d'une allée, vers la rivière.

Selon Taverdet, A. Dauzat et Ch. Rostaing, le village de Maranville tiendrait son nom de "*Maring*", hypothétique propriétaire germanique, et du latin "*villa*", domaine.

On reconnaît aujourd'hui que la théorie du "droit individuel sur la propriété foncière" émise par d'Arbois de Jubainville et reprise par les auteurs cités, était plutôt excessive et qu'il paraît beaucoup plus probable que nombre de toponymes ont pour origine une raison géographique exprimée dans une langue ancienne.

Cette théorie nouvelle ne facilite pas pour autant la recherche toponymique car la graphie des noms de lieux s'est souvent modifiée et notre connaissance des "langues anciennes" (celtiques ou pré-celtiques) reste fragmentaire.

Ainsi, Maranville apparaît en 1244 sous la forme *Maranvilla*, alors qu'en 1162, il est transcrit *Malenvilla*.

Dans les dialectes de l'Est, "R roulé" et la liquide "L" sont, auditivement, proches et peuvent être confondus aisément. La substitution de l'une pour l'autre ne nous semble donc pas surprenante. D'autant que dans cette même région, il est fréquent que ce "R roulé" placé devant une consonne ne se prononce pas (ex. : pèdre pour perdre).

Partant de ces considérations — et sans entrer dans les détails — nous émettons l'hypothèse que Maranville se situant dans une boucle de la rivière l'Aujon et en admettant que sa graphie première "MaLenville" soit juste, on pourrait supposer que ce village est un ancien "domaine dans la plaine du milieu", c'est-à-dire un "*medio-lanum*" d'origine gauloise comme l'est également le village de Malaincourt.

L'abbé Dodin, originaire de la commune, eut la bonne fortune de découvrir une mosaïque romaine intacte et mesurant 8 m de côtés. Elle est aujourd'hui entreposée au Musée de Chaumont. M. Mansuy nous a montré l'emplacement où elle se trouvait ainsi qu'une partie d'une autre mosaïque qui est située sous son actuelle propriété.

N.D.L.R. : Ce qui confirme une origine bien antérieure à la période dite "barbare".

HISTOIRES D'EAUX

Aux Archives départementales, nous avons retrouvé des documents indiquant qu'il y eut de fréquents démêlés entre les habitants et les propriétaires des usines et moulins sis sur les cours d'eau.

En 1800, M. le baron Duboutey demanda la permission de rétablir une forge et un haut-fourneau sur le cours de l'Aujon. Dans sa réclamation datée de l'An VII, il argue d'un bail passé en l'année 1696 et invoque, de ce fait, une possession de plus de deux siècles.

D'autres conflits suivront et, le 1er juillet 1853, les mêmes propriétaires (ou leurs descendants) devront se défendre contre une pétition des habitants qui se plaignent du mauvais fonctionnement de la "roue à poncelet" qui entrave le débit des eaux et provoque des débordements.

En 1856, il est de nouveau question de la maintenance du barrage et des empellements de l'ancienne forge. On évoque également l'éventualité du flottage du bois à bûches perdues pour le cas où cette pratique viendrait à se rétablir sur la rivière d'Aujon.

Il semble qu'en cette année 1856, le propriétaire de l'ancienne forge soit M. le comte de Brissac, époux de C.J.M. Duboutey. Mais, un an plus tard, le 19 janvier 1857, un arrêté préfectoral portant réglementation du régime hydraulique de l'ancienne forge de Maranville précise qu'elle appartient alors à M. Donnot.

Chapelle St Joseph de Maranville.

Le 20 octobre 1856, il est fait une demande d'implantation d'un lavoir à proximité du pont d'Orancourt et, en 1860, le comte de Brissac fera une concession à la commune pour cette installation.

Le 5 avril 1882, M. le Maire, un scieur du pays et un tréfileur de Longchamp déposent des réclamations concernant une pompe centrifuge dont le propriétaire usinier-meunier (Moulin et scierie de traverses de chemin de fer) se sert pour irriguer ses terres. Cette procédure se poursuivra jusqu'en 1908.

HISTOIRES LOCALES

Le château a appartenu au marquis du Boutey. Sa fille, Marie du Boutey épousa le comte François de Cossé Brissac. Ce dernier possédait au village plusieurs maisons dont la ferme se trouvant sur la route de Cirfontaine, l'ancien moulin et les deux fermes situées sur la route d'Hirceville et un bois au-dessus du village. D'autres maisons appartenaient aux moines de l'abbaye de Clairvaux.

Trouvant que le château ne lui était que d'un piètre rapport, le comte de Brissac le vendit à Mlle Meme. Cette dernière ayant perdu sa fortune, le château passa au banquier Donot qui le céda à l'évêché de Langres.

Au lieu-dit "Le Val Saint Père" se trouvait très anciennement une abbaye et l'on raconte que lors de l'invasion des Huns, les moines, craignant la venue d'Attila, jetèrent leur trésor dans un puits.

Galina, un chef de brigands aurait, autrefois, sévi dans la région et, il y a quelques années, on montrait encore les trous dans lesquels il cachait ses butins.

Jusqu'au XIX^{e} siècle, on pêchait de grandes quantités d'écrevisses dans l'Aujon mais on assure qu'elles ont presque disparu depuis la guerre de 1870 car les Allemands auraient empoisonné la rivière...

Les Maranvillois cultivaient le chanvre dont la toile, teinte en bleu par un artisan local, servait à la confection des blaudes et des tabliers. Quant aux vignes plantées aux alentours du village, elles fournissaient un vin léger et agréable. Un berger communal avait la charge des moutons que possédaient les fermiers.

Chaque 17 février se tenait une foire. Un marchand de porcs s'y rendait et les habitants en profitaient pour acheter un porcelet destiné à l'engraissement.

HISTOIRE COMMUNALE

Maranville, située sur la rive gauche de l'Aujon, à 24 km de Chaumont, est compris dans le canton de Juzennecourt.

On y comptait 515 habitants en 1807 puis, 434 selon Jolibois en 1856. En 1897, d'après Cavaniol, ce nombre était inchangé mais, en 1924, il n'y en a plus que 330 selon Abrahams. Enfin en 1936 nous trouvons 420 habitants et 487 en 1982.

St Joseph, statue située au-dessus de l'autel de la chapelle.

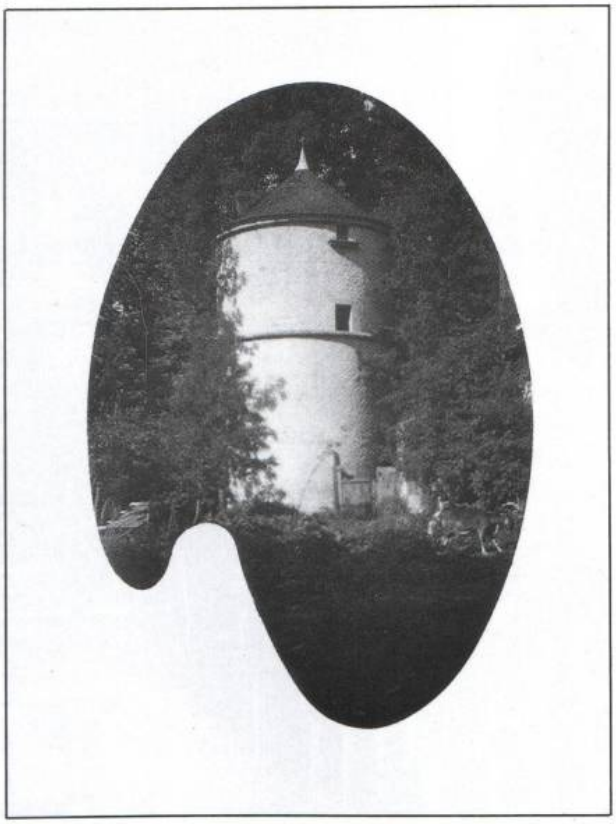

Pigeonnier, aujourd'hui détruit, situé entre la ferme et le château.

Ces photographies avaient été réalisées et nous ont été offertes vers 1945 par un vieux missionnaire assomptioniste qui vivait au château. L'identification actualisée de ces documents a été réalisée grâce à l'aimable concours de Mlle J. Marillier, Mme R. Edme et M. Pierre Mansuy.

La superficie du finage en cette fin de siècle était de 1 642 ou 1 242 hectares, dont 300 occupés par les forêts.

Nota : Jolibois et Cavaniol sont en désaccord sur la superficie mais il semble que le chiffre de 1 242 soit le plus exact.

C'est à Maranville que se situait la première gare haut-marnaise sur la ligne Paris-Bâle. La section de chemin de fer Maranville-Chaumont fut ouverte à la circulation le 18 avril 1857, jour de l'inauguration du viaduc de Chaumont.

Une voie romaine traversait le village. Aujourd'hui ce sont les chemins de grande communication N° 6 et N° 23 et le chemin de moyenne communication N° 2.

En 1897, la commune était gérée par le maire J.J. Riel, l'adjoint J. Moginet, les conseillers municipaux E.L. Marillier, F.N. Bardin, J.J.O. Clément, L.G. Pocard, J.L. Amiel, N. Legrand, J.C. Dodin, A.J.M. Fromentin, les gardes-champêtres J.B. Roy, C.F. Précheux, J.C. Poinsot. Le sous-lieutenant Amiel avait sous ses ordres 22 pompiers volontaires. Le buraliste était N. Darlet et le bureau de Postes (recette simple) était confié à Mlle Pierson.

Mme Vignotte, sage-femme de 1re classe, assitait les Maranvilloises et les soulageait du "mal joli". Ecoliers et écolières du pays étaient respectivement sous la férule du maître d'école G. Gauthier et celle de la maîtresse, Mlle Gaillardin. L'église, dédiée à St Pierre & St Paul était confiée aux bons soins du Curé Roy assisté d'un vicaire.

Le juge suppléant O. Clément a sans doute participé aux audiences de justice de paix qui avaient eu lieu le jeudi à 9 h. à Juzennecourt, distant de 16 km. Quant aux Maranvillois imposables, ils devaient se rendre à la perception de 2e classe de Chaumont et faire 24 km à l'aller comme au retour !

Maranville avait alors deux foires : l'une le 17 février et l'autre le 15 septembre.

Le village comprenait de nombreux commerçants et artisans :

Agent d'assurance : Lalouette - *Boucher* : Breiter - *Boulangers* : Bauchot, Vve Bauchot, Charton - *Epiciers* : Fromageot, Quinot, Vve Bauchot, Charton - *Chapelier* : Quinot - *Hôtels* : Curel, Huguenot - *Café* : Abert - *Charron* : F. Bardin - *Menuisier* : C. Deschamps - *Cordonnier* : P. Boutron - *Marchand de vins* : A. Hogot - *Minotier* : G. Pocard - *Scierie mécanique* : L. Marillier - *Billardier (queues de billard)* : C. Marillier - *Couvreur* : Amiel - *Peintre* : Ancel - *Maréchal* : Durand - *Tailleur de pierre* : Pitoiset.

En 1926 on relève, de surcroit : *une fabrique de sièges, un horloger et des meuniers.*

Un certain nombre d'incendies se déclarèrent, à différentes époques à la billarderie. Lors du dernier, M. Mansuy, âgé aujourd'hui de 84 ans, se souvient que la "bonbonne de goutte" que le directeur, M. Emile Bonnet, conservait dans son bureau, explosa en dégageant une grande flamme bleue.

Pélerinage à Saint Joseph en présence de l'évêque.

Christ en croix qui pouvait — peut-être — se situer vers le reposoir de St Joseph lors de la procession qui se tenait trois semaines avant Pâques en présence de l'évêque.

Dans les années 1940, M. Bouvret entreprit la fabrication de baguettes de chef d'orchestre. Il semble cependant que cet artisanat resta anecdotique et n'eut pas de suite.

Enfin, nous ne manquerons pas de rappeler que les vins de Maranville furent très estimés avant l'apparition fatidique du phyloxéra...

Comme toutes les études que nous publions, celle-ci n'est pas exhaustive et nous invitons amicalement les Maranvillois à nous faire connaître leurs remarques et les informations complémentaires qu'ils jugeront utiles.

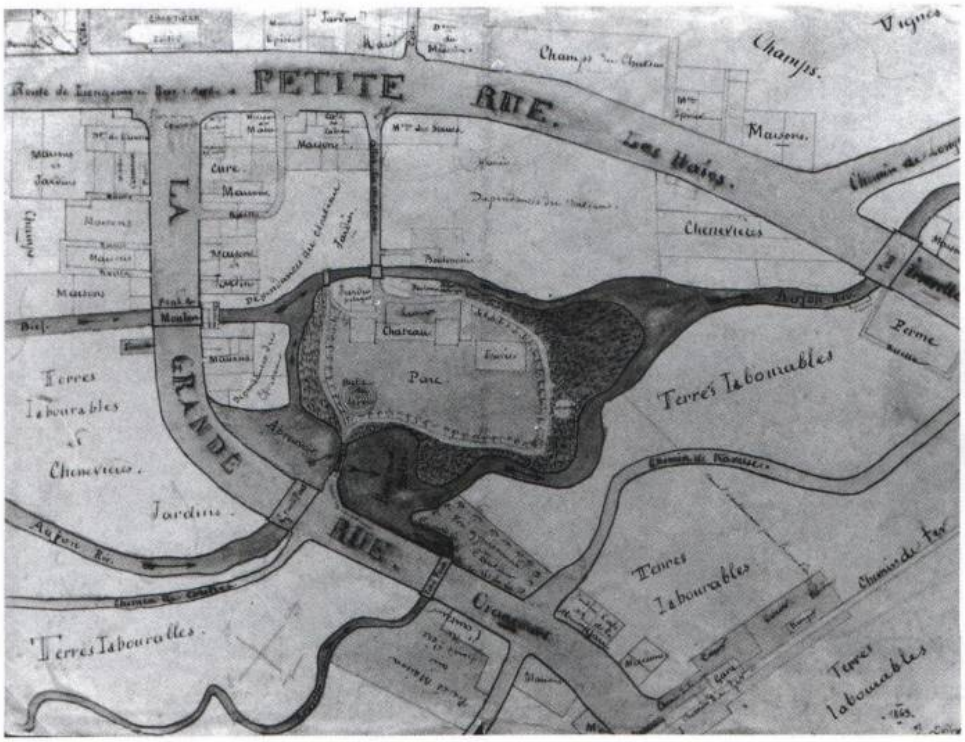

Dessin exécuté par une personne de Maranville en 1863.

Plan cadastral de Maranville dessiné par l'ingénieur Viennot le 14 juin 1854.

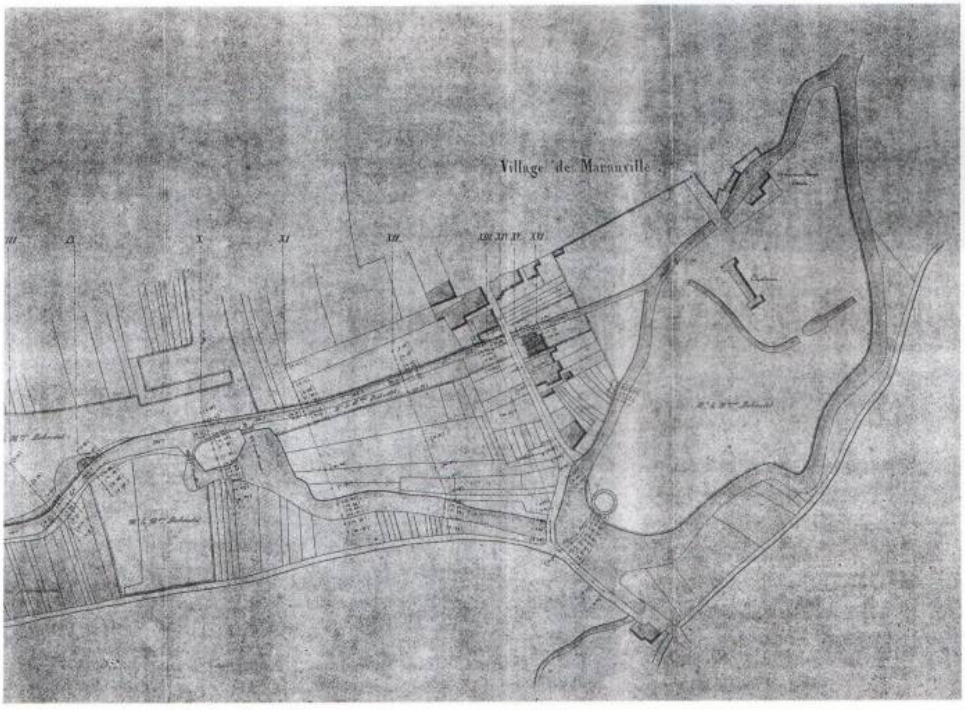

Vues de la scierie maranvilloise qui devint, plus tard, la billarderie.

la Scierie

A l'extrême droite, assis sur une grume, Oncle Victor, le premier (en clair) du groupe assis sous le hangar est Papa Joseph.

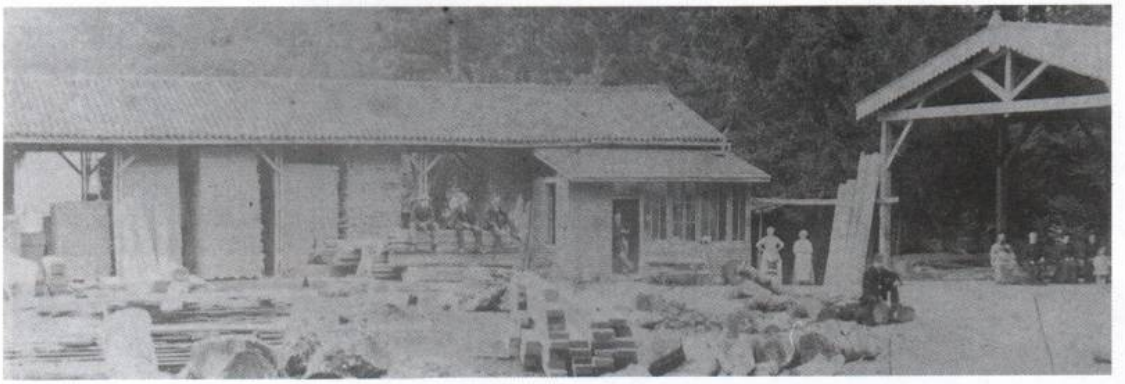

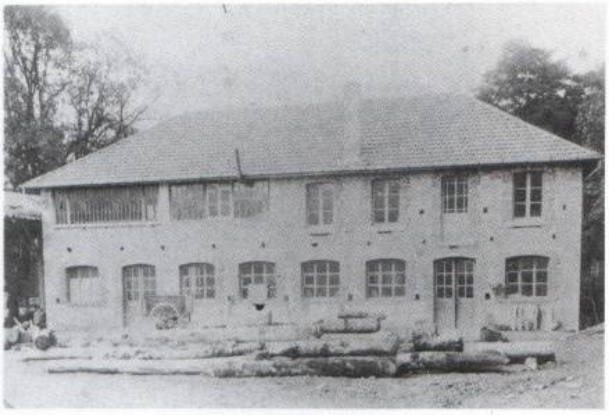

Construction du bâtiment principal de la scierie : Le rez-de-chaussée étant en partie terminé, Louis Marillier décida d'y adjoindre un étage. Les pignons furent réhaussés puis la charpente fut posée sur des poteaux. Le toit fut couvert de tuiles et les murs ne furent construits qu'en dernier. Alors que la charpente n'était encore que sur pilotis, un violent orage éclata et secoua l'ensemble durant toute la nuit. Heureusement seules quelques tuiles s'envolèrent ! Mais le "Pé Louis" n'avait pas dormi tranquille. A cheval sur le tronc d'arbre, Jules Marillier frère de Georges, au centre de la porte Joseph Marillier.

Devant la scierie, quelques personnes identifiées : à la fenêtre du haut : M^me^ Aline Marillier. Au second rang de gauche à droite MM. E. Bouvret, Victor Marillier, Plique, X... Au premier rang MM. Joly père de Raymond, X, X, X, X, Pitoiret, X, Firmin Bardin, X, X, X, X, Père de Félix Vidal, Félix Vidal.

Le personnel de la scierie, de gauche à droite et de haut en bas : MM. Verhelst, X., Jacquard, Champenois, Lemoine, X., Perrier, Georges Marillier, Grapinet, Auguste Roy, "Petit Baptiste", Louis Marillier, Georges Roy, Thuries, Filleux.

Le personnel de la scierie, de gauche à droite et de haut en bas : MM. Blot, Bertrand, X, Henri Deschamps, Laillet, Blanchard, Prescheux, Auguste Roy, Grapinet, Plique, "Petit Baptiste" Gauthier, Chauvaix, Joly Julotte, Lardin, Messer, X, Lecœur, Georges Marillier fils d'Henri, Père Champenois, G.M., Beauguillot, Perrin.

De gauche à droite : Père Péquiard, M^me^ Bulard, M. Lansard, M.L., O. Marlot.

La première automobile qui soit apparue à Maranville était une Renault fonctionnant au pétrole. Elle pourrait avoir appartenu à M. Pocard qui avait son chauffeur. En 1940, elle fut échangée contre un tracteur...

les Billardiers Hiolle & Klein

Gilles FOURTIER

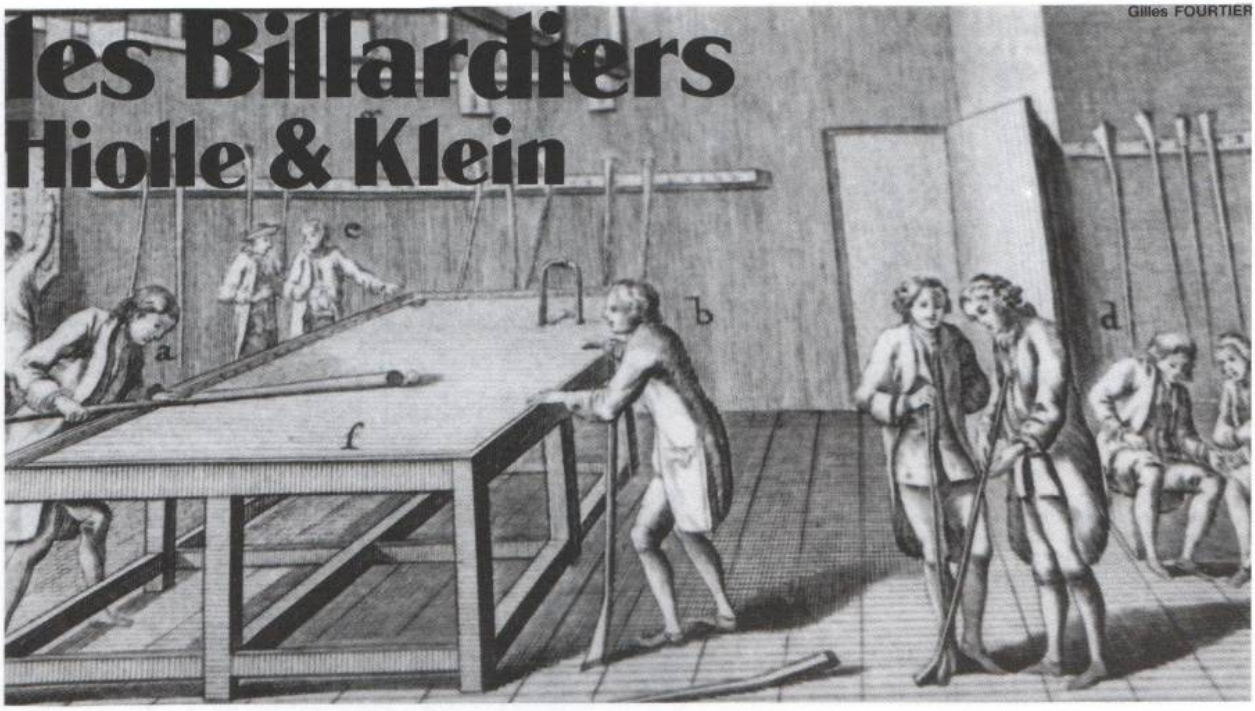

En 1399, le mot **billard** ne désignait pas la table de jeu mais la "queue de billard". En fait la table n'existait pas encore et on jouait à même le sol avec des quilles et des boules que l'on poussait à l'aide de ce billard, sorte de crosse recourbée et renflée, assez semblable à un club de golf ou à une crosse de hockey, d'où cette citation dans le Testament de François Villon (1431-1480) :

"Et un billard de quoi on crosse."

Ce terme de billard ne doit rien à la bille dont se servent les enfants. C'est un dérivé de la "bille de bois", mot issu du gaulois **bilia**, tronc d'arbre, et venu au français par l'intermédiaire du latin populaire **billa**.

Il semble que le jeu ne se soit pratiqué sur un meuble tabulaire que vers 1510 et l'acception "billard" pour cette table de jeu apparaît en 1561. A la fin du XVII[e] siècle, la canne prend le nom de **bistoquet** ; de *"bis"*, deux fois et *"toquer"*, heurter, sans doute parce qu'elle permettait de frapper la boule tant de droite que de gauche.

L'artisan qui fabriquait ce modèle de crosse était un **"billardier"**. Par extension ce terme finit par désigner également les ouvriers qui construisaient les tables de jeu.

L'ancien jeu de billard "au sol" était un sport d'adresse qui se pratiquait avec des boules et des quilles. Lorsque la table apparut — d'abord dans les châteaux — il se transforma en "noble jeu" d'adresse. Les quilles, bien que miniaturisées, furent conservées jusqu'au XVI[e] siècle.

Si Louis XIII aimait à s'exercer à ce "noble jeu", ce fut Louis XIV qui en déclencha l'engouement en France parce que ses médecins le lui avaient prescrit pour faciliter sa digestion !... A Versailles, lorsque les tables — qui étaient alors entièrement en bois — n'étaient pas occupées, l'étiquette voulait qu'elles soient recouvertes par un maroquin rouge. Le billard du Roi-Soleil, œuvre d'Ollivier, était éclairé à la chandelle.

Bien que des billards publics aient été installés dans les estaminets, à l'usage du "vulgaire", ce jeu restera jusqu'à la fin de la monarchie le "jeu noble" par excellence auquel même les dames pouvaient s'adonner. Marie-Antoinette possédait d'ailleurs une "crosse" faite d'une seule défense d'éléphant finement ouvragé et garnie d'or. Dans le courant du XVIII[e], le billard détrôna définitivement le jeu de paume et devint le meuble indispensable des palais, châteaux et hôtels particuliers de la haute bourgeoisie.

Dès 1610, le droit de *"tenir billard"* à l'usage des "manants" fut accordé aux **"billardiers-paumiers"**. Ces billards publics restent soumis à une surveillance de police et sont frappés d'une contribution indirecte. Le détenteur d'un billard en location est passible d'un impôt mais, les marchands et fabricants ne sont pas imposés pour ceux qu'ils ont en leur possession pour la vente ou le louage.

C'est au XIX[e] siècle que le plateau de bois de la table sera remplacé par un marbre puis par une dalle d'ardoise. Dans le même temps, la crosse (qui mesurait 4 pieds) deviendra une queue droite garnie, à son extrémité la plus fine, d'un "procédé". De nouvelles règles furent édictées qui firent prévaloir la table pleine "à la française" sur celle dite du "jeu à blouse". Cela n'empêche qu'il existe aujourd'hui de nombreux modèles de billards : français, russe, anglais, américain, japonais, chinois, hollandais, etc...

La vogue de ce jeu d'adresse tend actuellement à s'estomper mais, jusque dans la première moitié du XX[e], il n'était pas un café qui n'aie son billard et même, pour certains, une **"salle de billard"**. Dans tous les cas, les règles du jeu devaient obligatoirement être affichées.

Les chroniqueurs du XIX[e] ne pouvaient manquer de faire part de leurs critiques :

"Le jeu de billard jouit présentement d'une faveur universelle : il est connu jusque dans les plus petits villages et en Angleterre, en Amérique..."

"En somme, ce jeu est élégant, très sain puisqu'il procure un exercice modéré, et il ne frise le ridicule, pour ne pas dire plus, que quand on le considère sous le point de vue de profession."

"Dans les villes, une quantité considérable de jeunes gens et d'hommes faits perdent à ce jeu leur argent, leur temps, et quelquefois leur dignité ; tel individu qui joue au billard et s'y livre avec passion termine son existence dans la honte et l'infamie."

Nous ajouterons à ces remarques, deux locutions populaires :

"Dévisser son billard" pour signifier que l'homme est passé de vie à trépas : Cette locution est certainement ancienne car le billard dont il est question est la crosse démontable que le joueur dévissait et rangeait dans son étui lorsqu'il cessait le jeu.

"Passer sur le billard" pour dire que l'on va subir une opération chirurgicale : Cette expression est — relativement — plus récente puisque la table ne fut inventée qu'au XVI[e] siècle.

Entrevue avec M. Charles Babouot, dernier contremaître de l'entreprise Klein, de 1967 à 1982.

M. Théodore Tarnonsky effectuant le réglage d'un tour.

Vérification du dressage "à l'œil". Cette action se disait "bornoyer".

M. Patouillet de Cirfontaines préparant un collage.

Nous recevions les bois sous forme de grumes en plots. Pour fabriquer la poignée, les principales essences utilisées étaient le palissandre des Indes, l'ébène et le bubinga. Pour les "cannes ordinaires" nous récupérions le bubinga ayant déjà servi comme coulisse de marteaux-pilons aux Forges de Bar-sur-Aube.

Les poignées étaient débitées à la scie circulaire. Brute de sciage, chaque pièce était légèrement pyramidale sur une longueur variable selon le modèle fabriqué mais qui était, en moyenne, de 400 mm. La plus grande section était un carré de 40 mm de côtés.

L'exécution des entures pour l'assemblage bout à bout de la poignée et de la flèche s'effectuait sur la scie à ruban. La pièce était stabilisée dans un montage d'usinage constitué d'une sorte de boîte montée sur pivot et garnie de ressorts. Ce système permettait de réaliser 4 ou 8 entures parfaitement régulières. On appelait *écoinçons* les chutes de bois produits par ce sciage. Ce travail était très délicat. Il demandait de l'adresse et une lame de scie en parfait état et qui ne "flotte" pas. C'est à René Bardin que cette tâche particulière était confiée.

Pour la flèche, seconde partie de la queue de billard, on utilisait de l'alisier pour les très belles pièces haut de gamme. Pour les queues plus ordinaires on prenait du charme ou de l'érable. Cette préférence était surtout dictée par le prix de revient.

L'élément de flèche était débité à la scie circulaire, redressé à chaud à la sorbonne puis dégrossi au tour.

L'exécution de l'emboîtement destiné à s'assembler dans l'enture était une autre phase délicate qui s'exécutait à la scie circulaire puis à la toupie.

L'assemblage définitif de la poignée et de la flèche nécessitait l'encollage rapide des entures, au pinceau et à l'aide d'une colle à chaud ou colle d'os, genre colle de Givet.

Nous frappions ensuite le bout de la canne assemblée sur le sol pour que les pointes pénètrent bien à fond dans les entures puis, à l'aide d'une ficelle, nous faisions un lien serré par une clavette — comme pour une scie à bois — de façon à éviter l'écartement. On laissait l'ensemble sécher durant environ une nuit.

Lorsque l'assemblage était parfaitement sec, la pièce était placée sur un tour à reproduire qui permettait d'obtenir la forme tronconique fuselée.

La canne était ensuite tronçonnée, c'est-à-dire coupée de longueur. Celle-ci variait selon les modèles mais avoisinait généralement 1,40 m.

La rugosité n'étant pas une des qualités premières pour ces objets, M. Marillier avait inventé une machine permettant d'obtenir un ponçage fin des plus satisfaisants.

A l'extrémité la plus fine, il fallait ensuite réaliser un épaulement afin de coller efficacement la virole d'ivoire ou de plastique.

Le "*procédé*" était collé à chaud sur le bout de la virole. Pour assurer une bonne prise, les queues étaient serrées verticalement sous une

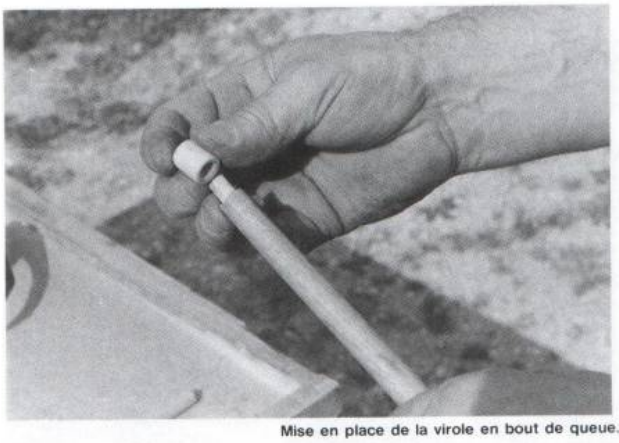

Mise en place de la virole en bout de queue.

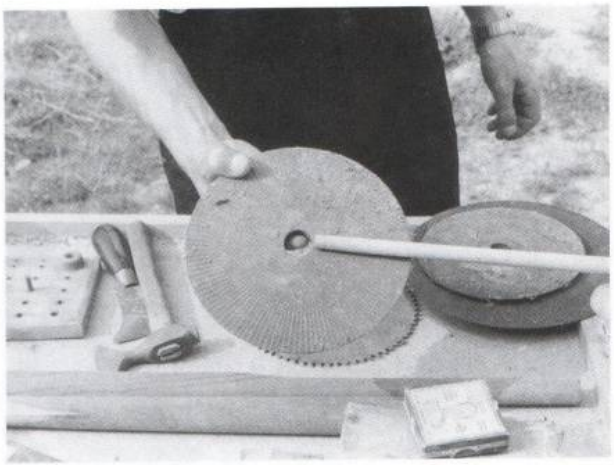

Meules de finition.

presse à ressort. Autrefois, on disait que ce cuir, utilisé comme "procédé", était de la *"joue de veau"*.

On exécutait enfin un évidement à l'extrémité inférieure de la poignée pour y fixer un talon en caoutchouc au moyen d'une vis.

Pour lui garantir une bonne tenue dans le temps, la queue Hiolle était vernie. Pour une "queue ordinaire" ce vernissage se faisait au pistolet mais, pour la belle pièce, cette finition se faisait au tampon. Ce travail très délicat était exécuté par des dames.

La queue Hiolle était alors prête à être prise en main par le joueur. Mais, on pouvait encore la faire bénéficier de travaux complémentaires qui en faisaient une queue plus ou moins prestigieuse, voire, parfois, unique.

Ces additifs étaient nombreux. Au hasard, je citerai les queues à vis qui se démontaient, les bagues de lestage, divers motifs ou incrustations en nacre, ivoire ou plastique ou bien encore des étoiles exécutées à façon par un sculpteur étranger à l'entreprise.

M. Marillier, esprit inventif s'il en était, avait également mis au point une machine à diviser et à poser les "pois", sortes de grains enjoliveurs en plastique, nacre ou ivoire.

Au sujet de ces ornements, il faut préciser que l'entreprise a cessé d'utiliser et d'importer de l'ivoire dès les premières recommandations émises par les gouvernements. Dès ce moment, on a remplacé cette matière naturelle par un produit de synthèse semblable à du plastique mais dont l'aspect et la résistance étaient proches du matériau naturel.

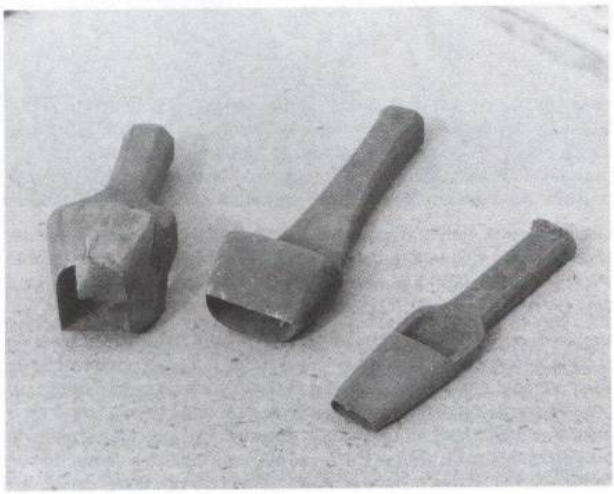

Emporte-pièce pour la découpe des ornements de queue.

Stock de queues abandonnées.

VOUS AVEZ DIT DECHETS ?

Toute entreprise de façonnage produit, nécessairement, des déchets. Lorsque la matière première essentielle est le bois, les *"chutes"* trouvent très aisément une nouvelle "carrière". Les Maranvillois en étaient bien conscients et savaient, astucieusement, tirer profit de ces rebuts.

Si les écoinçons ou les chutes ordinaires faisaient carrière comme "cale de marmite", les cannes ratées, non vendables, finissaient leurs jours dans les jardins potagers. De méticuleux jardiniers pensaient en effet que tomates, haricots, voire petits pois, profiteraient mieux des bienfaits de Dame Nature s'ils étaient tuteurés à l'aide de ces précieuses tiges d'alisier, d'ébène ou de bubinga !

Mieux même, à Villiers-le-Sec, au début du siècle, le curé faisait répéter la cérémonie de communions à ses ouailles au cours de la semaine précédent le saint office. Pour ce "pré-défilé", les enfants tenaient une queue de billard en guise de cierge. Ainsi équipés, ils ne risquaient pas — même lors d'un chahut — de maculer de cire ou de brûler l'aube, le costume ou la robe de leurs condisciples... et puis il était tout de même moins onéreux de casser une queue de billard qu'un cierge !!!

Relation d'un entretien "à bâtons rompus" avec M. René Bardin

Fils du maréchal-ferrand du village, René Bardin a effectué ses débuts professionnels dans la boutique familiale. En 1952, il se reconvertit et est embauché à la queuterie Klein. Il se trouva dès lors astreint aux 54 heures hebdomadaires et n'eut plus que 12 jours de congés... mais, payés.

Apprenti, il apprit à connaître cette spécialité au contact du contremaître et par *"frottement"* avec les anciens ouvriers. Bien d'autres jeunes firent comme lui et devinrent d'excellents professionnels malgré qu'ils ne purent jamais voir leur apprentissage sanctionné par un diplôme puisqu'il n'existait aucun C.A.P. ou brevet dans cette discipline.

L'ambiance de l'atelier était très familiale et l'on n'y rencontrait aucun antagonisme syndical ou autre. En trente années, René Bardin n'eut pas à connaître de gros problème de revendications sociales ou de chômage.

Afin d'assurer une sécurité élémentaire, certaines parties dangereuses des machines étaient protégées par des capots que fabriquait, à la demande, M. Bardin père.

Chaque ouvrier était affecté à une tâche précise mais, du fait de la rotation qu'ils avaient effectuée au cours de leur apprentissage "maison", ils étaient tous qualifiés pour occuper tous les postes de fabrication. *"Même les plus jeunes étaient de bons éléments et travaillaient fort bien"*.

Ici on ignorait la formule "vite et bien" et le rendement, tant en qualité qu'en quantité ne résultait que de la conscience professionnelle de chacun.

"Nous savions exactement quelle était la destination du travail que nous produisions car la "fiche-suiveuse" établie par le contremaître comportait toujours le nom du client et son lieu de résidence, Belgique, Hollande, Liban..."

Cet ouvrage collectif réalisé dans un réel esprit d'équipe était très intéressant et pas trop pénible. *"C'était du beau et du bon boulot"*.

Ce tavail *"fini et bien soigné"* offrait des salaires convenables, comparé à ceux pratiqués par d'autres entreprises de la région.

René Bardin se souvient très bien du travail délicat effectué par le tourneur pour fuseler les queues.

Cette phase de mise en forme de l'ouvrage était un exercice d'adresse et de résistance physique. Il faut souligner que, compte tenu de la diversité des essences de bois, les outils devaient être parfaitement affutés. *"L'ébène avait le pompon ! Il était très coriace et ça fumait même quelquefois !..."*

Afin d'obtenir cette forme fuselée de 1 400 mm de longueur et d'un diamètre moyen de 22 mm, le tourneur, en virtuose, devait pousser l'outil de chariotage de la main et de la cuisse droite, tandis que de la main gauche gantée, il maintenait la canne qui tournait pour qu'elle ne vibre pas. *"Il aurait fallu voir ! C'était extrêmement dur. Si vous aviez vu les copeaux s'enrouler ! La télévision FR3 avait filmé ça. Les tours automatiques ne faisaient pas mieux... Au contraire, ils faisaient davantage de pertes !"*

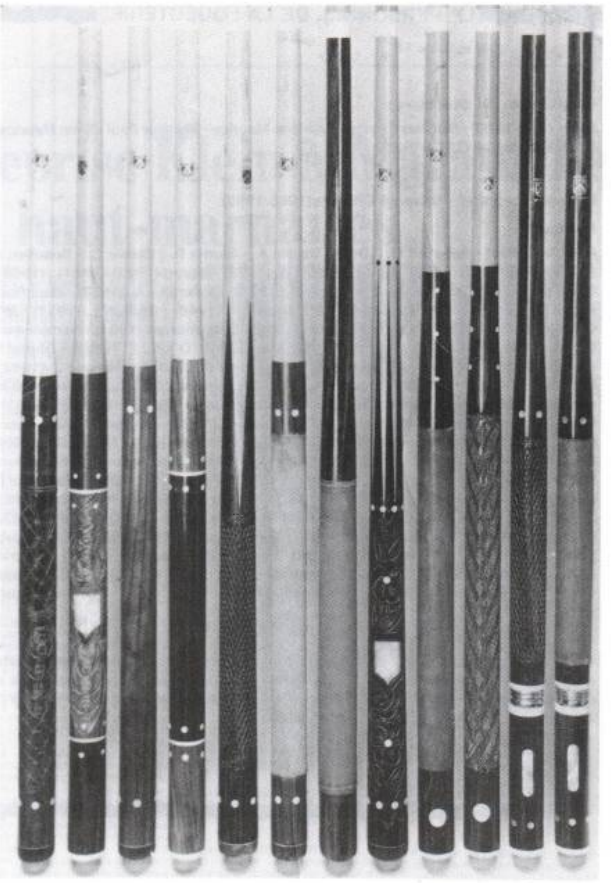

Queues HIOLLE-KLEIN

Les ouvriers aimaient ce qu'ils produisaient et étaient conscients de réaliser, de temps à autre, une queue de billard exceptionnelle et rare, comme celle offerte à notre illustre voisin de Colombey-les-Deux-Eglises, le général de Gaulle. Mais, par le fait du travail en commun, nul ne pouvait s'attribuer la paternité d'une belle pièce, voire d'une œuvre d'art.

Il serait futile d'épiloguer sur le déclin de Klein. 1982 fut pour tous les Maranvillois une triste année noire. *"Ce fut une grosse déception et même un malheur pour d'aucuns. On ne s'attendait pas à perdre aussi subitement notre entreprise. Alain Penelon qui a eu le réflexe de photographier les ateliers quelques semaines après la fermeture, m'a confié que l'usine donnait l'impression d'être restée figée et comme pétrifiée. Les établis, les outils, semblaient attendre, prêts à être repris en mains. Les pièces de bois dans leurs différents états se languissaient..."*

Pots à colle, tours, rabots, machines sont à jamais partis pour d'autres cieux. Mais aussi et surtout, une technique, un savoir-faire de plus d'un siècle et demi est à jamais disparu.

Hiolle avait vécu mais il fallait bien que ceux qui restaient *"sur le carreau"* survivent. Pré-retraites et reconversions dans les métiers du bois furent les solutions les plus heureuses mais, quelques cas douloureux eurent des fortunes diverses.

Il est dommage qu'un repreneur ne se soit pas présenté à temps. Remaniée, modernisée, l'entreprise aurait encore eu son mot à dire sur le marché. "Breton" et "Chevillotte" alliés avec "Hiolle" auraient pu aisément rivaliser avec les Japonais qui, depuis, se sont imposés.

Hélas, une partie de notre patrimoine local et national a, ainsi, sombré lamentablement...

LE PERSONNEL DE LA "QUEUTERIE"

Propriétaires ou directeurs :

Hiolle (vers 1820) - Marillier Charles - Marillier Maurice - Marillier Paul - Klein Maurice - Klein Mauricette (1979-1982).

Contremaîtres :

Bouvret - Legrand - Babouot Charles (1968-1982).

Personnel :

Aviat M. (1939) - Babouot C. (1968) - Bardin A. - Bardin R. - Bardin C. - Beaulieu A. (1931) - Beaulieu R. (1948) - Mme Bertrand M. (1923) - Bigard (1923) - Bitot L. (1963) - Blondel (1931) - Blot (1924) - Bouchoux H. (1923) - Bouchoux L. (1923) - Bouchoux P. (1923) - Bouvret L. - Bouvret E - Mme Boziek F. (1949) - Brulion L. (1931) - Mme Clement Elise (1942) - Clément François (1955) - Dambournet (1931) - Demonsant - Deparisse A. (1955) - Desgrès (1923) - De Zun (1924) - Dhotel C. (1923) - Dhotel E. (1923) - Dutene G. (1923) - Encinas P. (1951) - Félix J.P. (1971) - Harand J. (1963) - Mme Harand Angeline (1963) - Hemmonot R. (1946) - Humblot (1933) - Lacroix (1939) - Lafosse G. (1945) - Laillet (1923) - Mme Lang Lucie (1960) - Laurent (1933) - Lecossois L. (1923) - Lecossois Q. (1923) - Legrand (1923) - Lenfant (1933) - Lenoir (1923) - Lion V. - Lion M. - Maizières G. (1965) - Marchal (1925) - Martin G. (1960) - Masson (1933) - Mazellic (1924) - Maniguet - Mme Morandon Réjane (1967) - Morel (1933) - Nancey - Noblot (1933) - Ostin M.L. (1957) - Patouillet J. (1964) - Perdrisot G. (1964) - Prévot J. (1923) - Prévot R. (1923) - Prévot E. (1942) - Prévot G. (1945) - Prévot J.M. (1967) - Rouget Georges (1924) - Rouget Gaston (1924) - Roussel (1924) - Richard - Riel (1923) - Riel A. (1942) - Mme Riel Georgette (1942) - Savras ou Sauvas (1933) - Tarnonski M. (1967) - Tarnonski T.H. (1967) - Tassin B. (1972) - Thuries (1931) - Tramalloni M.R. (1967) - Mme Valentin Fanny (1950) - Vollot J. (1962) - Voilqué E. (1932) - Voilqué G. (1946) - Zur Jan (1967).

Cette liste reste incomplète car il n'a pas été possible de connaître toutes les listes de personnel, année par année. Ces employés sont, pour la plupart, originaires de Maranville mais le recrutement s'effectuait également dans les bourgs voisins de Cirfontaines, Rennepont, Orges, Longchamp...

LA HAUTE-MARNE libérée

HAUTE-MARNE dimanche

Ci-contre et en pages centrales, nous reproduisons en fac-similé deux articles parus dans le quotidien haut-marnais "LA HAUTE-MARNE LIBEREE".

Page 19 : Article paru le dimanche 24 octobre 1982, relatant la fermeture définitive de l'entreprise Klein.

Pages 20-21 : Reportage paru en pleine page le 8 avril 1949, consacré à la fabrication des queues de billard et montrant le sérieux et la prospérité de l'usine maranvilloise à cette époque.

Nous remercions vivement la Rédaction du quotidien "LA HAUTE-MARNE LIBEREE" qui nous a très aimablement autorisés à reproduire ses documents d'archives.

LA HAUTE-MARNE LIBÉRÉE
quotidien départemental
14, rue du Patronage Laïque
52003 CHAUMONT
SIREN : 845 620 319
Tél. : 25.32.19.88

NOMBRE D'EMPLOYES DANS L'ENTREPRISE

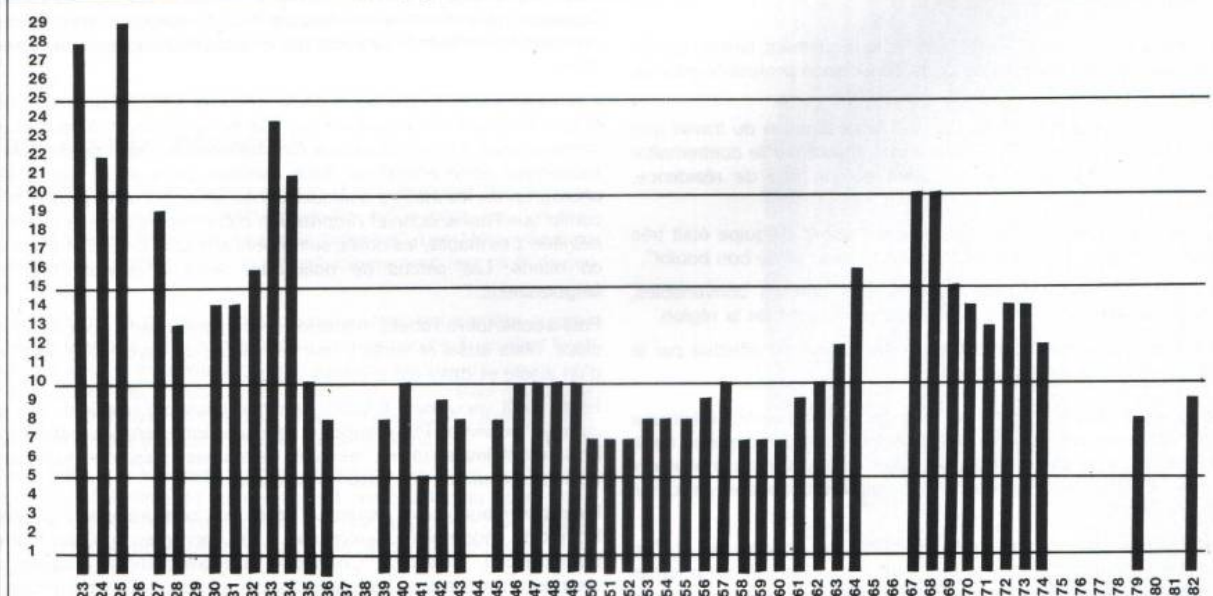

dun - Tél. 03.20.30 et rue du Patronage-Laique - Tél. 03.05.63

Avec la fermeture de l'entreprise Klein à Maranville la fin des queues de billard haut-marnaises

Depuis 162 ans, la quasi-totalité des queues de billard utilisées en France provenaient des ateliers de l'entreprise Klein à Maranville. Commercialisés sous la marque « Hiolle », ces articles portaient ainsi aux quatre coins de l'Hexagone et même hors de nos frontières à des milliers de kilomètres la renommée de l'industrie du bois haut-marnaise. Mais tout s'est effondré cet été : l'entreprise Klein a déposé son bilan le 30 août et licencié ses neuf employés, victime du vieillissement, de la concurrence étrangère et de l'évolution des moeurs.

C'est plus d'un siècle et demi de suprématie qui prend fin avec la fermeture, à Maranville, des ateliers Klein. Suprématie sur le marché français de la queue de billard, mais suprématie qui s'étendait aussi à la Belgique, la Hollande et, dans une moindre mesure à l'Amérique du Sud. Fondée en 1820 par M. Hiolle, la fabrique a très vite acquis une renommée internationale à une époque ou « artisanat » rimait immanquablement avec « qualité » et ou la fabrication en chaîne ne faisait pas encore ses ravages. A se promener à travers les établis de l'atelier on a d'ailleurs l'impression que les choses n'ont guère évolué depuis ce temps-là. Et l'actuelle propriétaire, Mme Mauricette Klein, qui a pris la succession de son père en 1979, reconnaît que l'entreprise a vécu depuis longtemps sur une rente de situation, sans investir dans des équipements neufs et plus performants. Depuis le siècle dernier, le mode de fabrication et les articles n'ont guère changés, mais les clients, par contre, sont plus exigeants au niveau des délais. « Autrefois, explique Mme Klein, les commandes étaient passées six mois ou un an à l'avance, maintenant les acheteurs veulent être livrés tout de suite et nous ne pouvons pas suivre... » Voilà pour le vieillissement.

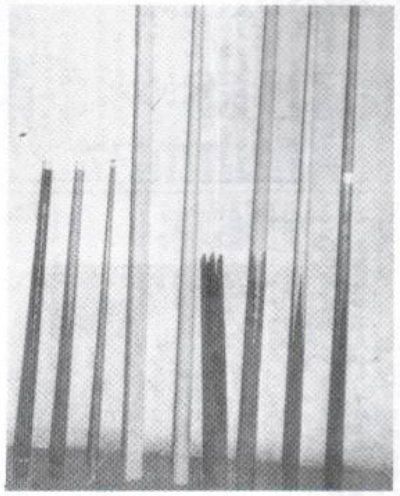

Un vulgaire morceau de bois brut allait devenir une canne lisse et vernie.

T'Ai-Wan et le Japon

Mais l'entreprise n'est pas victime que d'elle-même, loin s'en faut. Car la concurrence étrangère a causé sur son marché des ravages bien difficiles à réparer. Au banc des accusés : T'Ai-Wan et le Japon qui, au moyen d'une main-d'oeuvre et d'une matière première à bon marché parviennent à casser les prix. Résultat : les fabricants français de billards, autrefois clients de Klein, se sont groupés en cartel pour importer leurs articles à l'étranger, trouvant dans la combine des marges bénéficiaires alléchantes... Le marché français s'est donc rétréci comme un peau de chagrin pour les cannes Hiolle, tout comme les marchés extérieurs tels que la Belgique et la Hollande qui absorbaient 30 % de la fabrication de l'entreprise haut-marnaise.

La concurrence des flippers

A ce facteur économique s'est conjugué également une évolution des habitudes des consommateurs. Déjà dans les années 40-60, l'entreprise a souffert du reflux des colonies françaises telles que l'Indochine, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Puis vers 1960-1979, le billard a connu une crise de désaffection du public, le modèle de vie américain introduisant les machines à sous dans les cafés. Le flipper a relégué le tapis vert dans les arrières salles et le billard est devenu, un peu, un sport de « grand-père ». « Il a fallu attendre les années 70 pour voir remonter sa cote, explique Mauricette Klein. Avec l'élévation du niveau de vie, la multiplication des résidences secondaires, les gens ont installé des billards chez eux et des clubs se sont formés à nouveau. » Malheureusement, l'entreprise de Maranville n'a pas profité de cette reprise pour remonter la pente.

Aujourd'hui ça joue léger

Elles sont pourtant belles les cannes « Hiolle » et l'on sent à discuter avec M. Charles Babouot, 59 ans, contremaître et responsable de la fabrication, que les neuf employés de Klein mettaient toute leur science, tout leur art à confectionner des objets perpétuant une longue tradition de qualité. En un mois, 450 à 500 queues à vis (des « hauts de gamme » qui se dévissent par le milieu) et 300 queues de café (modèles courants d'un seul tenant) sortaient de l'atelier. En quelques étapes de fabrication, un vulgaire morceau de bois brut mal équarri devenait une canne lisse, vernie, parfaitement rectiligne et équilibrée. « La poignée était en bois exotique, palissandre, ébène, bubenga, commente M. Babouot. Et la flèche en aliser ou en charme, bois fourni par la scierie de Maranville. »

Après l'assemblage des deux parties il fallait poncer, réajuster, réaligner pour obtenir une rectitude parfaite et puis lester les cannes en les plombant car les vrais joueurs, ceux qui utilisent des cannes de qualité, veulent du matériel parfaitement adapté à leur « doigté ». « Aujourd'hui, ça joue léger, constate Charles Babouot, entre 450 et 510 grammes, mais certains clients, les Sud-Américains particulièrement, commandaient autrefois des cannes allant jusqu'à 700 grammes. Des vraies massues », ajoute-t-il malicieusement.

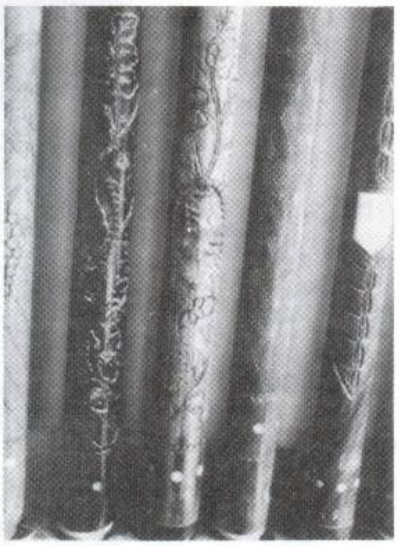

Des cannes admirablement sculptées.

C'est désormais le prix qui compte

Et les prix ? Ils variaient entre 150 F et 800 F, selon la matière utilisée, selon la décoration aussi qui incluait aussi bien les incrustations de nacre que la sculpture du manche.

Qualité, sérieux, fignolage : trois caractéristiques de la fabrication des ateliers Klein qui ne sont plus de mise à l'époque de la consommation de masse. « Pour la plupart des joueurs de billard, c'est désormais le prix qui compte. Ils ne recherchent plus la qualité », conclut avec amertume M. Babouot.

Alors, fermée à jamais l'entreprise Klein ? Sa propriétaire essaye bien de trouver un acquéreur qui voudra se lancer dans l'aventure, mais par les temps qui courrent...

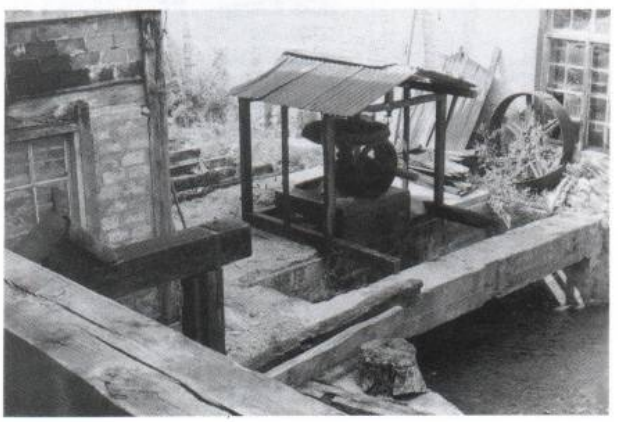

Barrage de la turbine fournissant l'électricité à l'usine.

NOS REPORTAGES

La vallée de l'Aujon

NOS REPORTAGES

A MARANVILLE une usine unique en son genre

Etes-vous joueur de biliard ?

— Oui. - Dans ce cas nous espérons vous intéresser.

— Non - Nous croyons malgré tout, ces quelques lignes susceptibles de retenir votre attention.

Dans l'un et l'autre cas, sans prétention aucune, avec le seul but de vous présenter votre terre natale, qu'on vous a dit souvent si morne, dans l'universalité de ses productions, de ses richesses ignorées, de ses possibilités futures continuant son industrieux passé, nous voulons vous donner aujourd'hui rendez-vous dans un riant village où se perpétue une industrie déjà plus que centenaire et dont l'actuel ralentissement est non point léthargie mais simple accident d'une époque, momentanément déviée du naturel itinéraire humain, et que demain fera disparaitre comme l'instant présent a pu l'apporter.

Une gaie rivière, dont les rives bordées de vertes prairies se jalonnent de la source au confluent avec l'Aube des villages accueillants, dont les eaux claires, coupées de barrages écumeux au hasard des biefs alimentant de vieux moulins ou ayant animé de leur latente énergie des usines jadis florissantes mais aujourd'hui disparues devant la puissante évolution industrielle qui les submergea, mais toujours sont peuplées de truites, ces belles dames capricieuses et mouchetées de nos cours d'eau haut-marnais, nous amène à Maranville où nous voulons maintenant vous arrêter un instant.

Les sinuosités de cet Aujon, quelque peu frère de l'Aube, coulant sur presque tout son parcours dans une vallée tourmentée arrachant pour ainsi dire sa place au soleil en arrachant au pied les collines qui l'enserrent, nous amène, dans l'un de ses méandres contournant une hauteur boisée dont les pentes voyaient murir les pampres, il y a moins d'un demi-siècle, dans le vilage de Maranville tout entier construit sur ses rives.

Riche depuis toujours de ses cultures, de ses vergers, de son vignoble que le phylloxéra atteignit si durement mais que ses vignerons au courage tenace surent conserver en grande partie, Maranville sut augmenter sa prospérité par la création d'industries locales dont la situation géographique du village conditionnait la vie, mieux même le développement et l'extention.

Un moulin, modernisé au cours des années au point d'être aujourd'hui l'un des plus modernes qu'on puisse partout rencontrer, des scieries dont les grands massifs forestiers tout proches assurent l'approvisionnement et qui ont adjoint à leur vieux travail habituel la fabrication de manches d'outils, s'étaient de longtemps installés sur les rives de l'Aujon dont l'énergie mouvante apportait à leurs machines la force motrice.

Une autre industrie, relevant elle aussi de la production forestière, s'est installée à Maranville il y a 130 ans, pour connaitre une extraordinaire prospérité, que les ans n'ont jamais démentie et qu'a seule ralentie la crise économique née des années de guerre et d'occupation, un peu aussi de la désaffection de la jeunesse à l'égard de ce vieux jeu du billard, si français pourtant, puisqu'aussi bien le « Roi Soleil » lui-même l'affectionnait plus que tout autre : Au cadre du billard, nos jeunes gens préfèrent, jusqu'à présent du moins, celui des stades et c'est peut-être ce qui, de nos jours, apporte un momentané ralentissement à la fabrication des queues de billard, dont, vous l'avez deviné sans doute, nous voulons plus spécialement vous entretenir, sans négliger pour autant les autres industries locales faisant elles aussi la richesse de l'endroit.

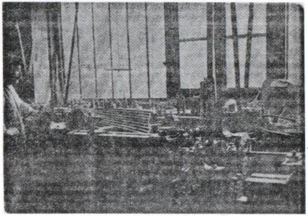

Le travail de finissage sur une toupie spéciale

A travers l'usine et les chantiers

Il nous faut pourtant pénétrer dans l'enclos et les ateliers de cette usine érigée dans le site le plus pittoresque qui soit, sur la rive gauche de l'Aujon, face au parc du château et donner un bref aperçu de la fabrication de ces queues de billard, au profil si familier, mais dont on ignore trop souvent à quel travail compliqué — travail d'art — nous l'avons écrit déjà, leur naissance est redevable.

Nous décrirons l'usine, aussi sommairement que possible, et, bien entendu, dans son actuel aspect, au fur et à mesure de la fabrication, dans ses différentes phases.

La queue de billard est composée de deux parties essentielles : la tige ou manche en bois indigène, aujourd'hui uniquement en charme ; la poignée en bois exotique, jadis en provenance de la Guyane, venant aunilie, abeille, palissandre, macassar, épi de blé. L'ébène, autrefois employé couramment, ne trouve plus usage aujourd'hui que dans la fabrication des queues de luxe posant sur une rondelle de caoutchouc.

Les tiges arrivent aujourd'hui à l'usine en longs et fluets cylindres à peine dégrossis ; les poignées sont à l'origine de petits parallélépipèdes de quatre centimètres de côté, de quarante centimètres de long.

Une toupie permet de tailler dans ces parallélépipèdes les quatre dents, dans les tiges les dents opposées. Tiges et poignées s'emboitant alors parfaitement sont collées, puis l'ensemble est posé sur un tour spécial, dont l'invention remonte à un siècle déjà et qui, par sa coupe spéciale donne à l'ensemble sa forme tronc-conique, de section croissante du sommet à la

Il y a cent trente ans...

Il y a cent trente ans, pour être plus exact, en 1820 — mais qu'importe une année dans ce recul de l'âge — M. Holle frappé par la situation privilégiée de Maranville eut l'idée de fabriquer avec des méthodes industrielles ... de l'époque bien sur — ... portant la force motrice nécessaire aux machines, bien peu compliquées à l'époque, que nécessitait cette industrie et qui, en 1820, consistaient presque uniquement en bancs de scie et fraiseuses.

L'essor d'une fabrication

que Equatoriale et dont les essences principales portent ces noms : coche- | élaboration. Il reste, et c'est le plus délicat à en assurer la finition.

banal alimentant à grand peine la consommation qu'on pouvait faire ce jeu en pleine vogue, d'autant mieux que la Révolution l'avait démocratisé.

En effet, le billard, apanage de la noblesse, puis, sous la fin de l'ancien régime des classes très aisées, industriels et riches bourgeois, s'était sous le Directoire si nous en croyons le comte Albert Vandal, puis sous le Consulat et l'Empire, étendu des salons aux plus modestes salles de café, fréquentées depuis la Révolution par les [illegible]. La consommation des queues de billard s'était accrue dans les proportions qu'on devine, à tel point que la fabrication artisanale seule jusqu'alors en la matière, était incapable de subvenir à toutes les demandes.

La création d'une usine fabriquant des queues de billard se justifiait pleinement. Son édification à Maranville se justifiait mieux encore, la production forestière des massifs boisés de la région apportant en abondance le frêne, le charme dont on fait les tiges, le poirier et l'alisier dont on faisait alors les poignées, et l'Aujon apportant... La fabrication de l'usine de Maranville atteignit vite à la perfection. Le recrutement du personnel fait uniquement dans le pays assurait à l'usine une main-d'œuvre expérimentée et permettant de prétendre en peu d'années à une qualité inégalable dans la production.

Aussi le renom de l'usine de Maranville s'étendit-il rapidement à travers la France où elle était seule dans ce domaine, puis traversant nos frontières, à travers l'Europe et jusqu'en Amérique. Il n'est pas exagéré de prétendre que l'usine de Maranville fournit, à la fin du siècle dernier la presque totalité du monde en queues de billard.

Il en fut ainsi jusqu'à la guerre de 1914, époque à laquelle Maranville approvisionnait encore en totalité l'Angleterre et l'Amérique du Sud. A nos jours, l'Angleterre, où comme en France le billard est quelque peu délaissé, est devenue d'une moindre clientèle ; l'Amérique du Sud comme les Etats-Unis, obligés de s'approvisionner sur place en raison des difficultés de transport nées de l'occupation ne comptent plus guère dans les pratiques de Maranville, mais la Belgique et la Hollande comptent toujours parmi les plus fidèles et les meilleurs clients, le billard étant resté toujours en honneur dans ces deux pays.

Un tirage jamais atteint en Hte-Marne des chroniques de premier plan des informations sincères et rapides, une rubrique sportive complète et impartiale, un attachant feuilleton, des pages spéciales reflétant l'image de notre département, une publicité d'un rendement exceptionnel, voilà « LA HAUTE-MARNE LIBÉRÉE ».

Hier et aujourd'hui

Une comparaison, un peu navrante il est vrai, mais qui pourtant ne saurait faire désespérer, peut donner un aperçu de la différence de production de l'usine de Maranville.

Elle employait, avant 1914, 35 ouvriers ; elle en emploie cinq aujourd'hui. Elle usinait alors 300.000 mètres cubes de bois chaque année contre 15.000 seulement en 1949. Elle possédait alors une scierie, brûlée dans un incendie et qui ne fut pas rebâtie, le sciage des bois indigènes étant confié à une usine locale.

On y débite seulement les bois exotiques, servant à la confection des poignées, qui jadis étaient reçus en grumes par l'usine et sont aujourd'hui achetés au Havre en pièces carrées et sciés à la dimension. A Maranville où jadis on débitait même, à la scierie disparue, les bois de qualité inférieure destinés à la confection des emballages.

Malgré ces différences, à première vue catastrophiques, la fabrique de Maranville garde toute sa vitalité, grâce à ses conditions de travail, grâce aussi à ses conditions sociales.

Une simple visite de l'usine en plein travail laisse apparaître en effet qu'un ouvrier doit, pour connaître son métier, l'avoir pratiqué pendant au moins trois années, car chaque point de la fabrication apparaît comme un véritable travail d'art qu'on ne peut exécuter parfaitement à moins d'y avoir acquis la maîtrise.

Et ce qui est vrai pour le personnel garde toute son exactitude pour les cadres. M. Hiolle, le fondateur de l'usine a passé la main à l'un de ses parents, formé à son école, M. Charles Marillier auquel a succédé son fils, M. Paul Marillier. L'avant-dernier directeur M. Bouvret fut pendant 62 ans à l'usine en occupant successivement tous les postes ; l'actuel directeur, M. Legrand, auquel nous devons nos plus vifs remerciements pour l'amabilité qu'il apporta à nous fournir ces renseignements, a passé toute sa vie dans l'usine, étant lui-même fils d'un contremaître ayant travaillé un demi-siècle dans la maison.

Et cette pérennité du personnel, auquel des avantages concrets apportent la compensation à la fidélité, conditionne à coup sûr la pérennité de l'entreprise.

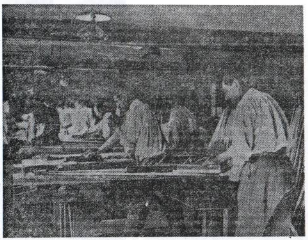

L'atelier de collage avant 1914. Au centre du cliché, le contremaître, père de l'actuel directeur, **M. LEGRAND.**

Un travail d'art sur des machines précises

Il convient maintenant, le tour ayant obligatoirement laissé subsister des rugnosités, de procéder à un lissage, de poser l'embout portant le procédé, de confectionner la vis pour les queues en deux parties, de procéder à l'incrustation des pois — autrefois de nacre, puis d'ivoire, enfin de galalithe, nacre et ivoire étant classées maintenant dans la catégorie luxe — au guillochage des poignées sur les queues de luxe ou simplement en deux parties.

De toutes ces opérations, seul le lissage se fait à la main avec un petit outil spécial en forme d'accent circonflexe ; toutes les autres opérations sont faites sur des machines d'une extraordinaire précision encore que très simples et déjà anciennes.

C'est en premier lieu la pose des viroles, embases des procédés ou protection des deux parties de la queue dans les queues à vis où partie mâle, à l'aide d'un taraud, partie femelle à l'aide d'une filière sont faites au tour sur la région médiane de la queue. Ces viroles, étaient jadis d'ivoire et taillées à l'usine même dans des défenses d'éléphant entières ; elles sont aujourd'hui de matière plastique blanche, galalithe ou autre, l'ivoire étant à un prix prohibitif.

Puis vient la pose des pois, autrefois en nacre, comme nous l'avons signalé déjà, aujourd'hui en même matière que les viroles. Les perforations pour leur incrustation sont faites sur une machine spéciale les pratiquant sur le pourtour de la poignée à intervalles parfaitement réguliers, dans lesquelles sont introduits à force les petits cylindres de matière plastique.

Une autre machine, du genre toupie, produit à la suite les gravures décoratives des poignées qu'un jeu de disques spécialement taillés permet de varier presque à l'infini dans leurs motifs.

Enfin une autre machine, conçue à l'usine et construite par M. Blaudy, qui fut président de la Chambre des Métiers, et mécanicien à Chaumont, donne aux queues le ponçage. Un excentrique et une bielle donnent le mouvement de va-et-vient aux queues animées à leur base d'un lent mouvement de rotation tandis que des guides à serrage, garnis de papier de verre dont on varie deux fois le calibre au cours de l'opération, maintiennent leur rectitude dans le mouvement.

Il n'est plus à présent qu'une opération : le vernissage que pratiquent deux ouvrières et voici les queues prêtes à l'emballage : une grosse va partir dans chacune des caisses qui porteront au loin la renommée de Maranville et de ses ouvriers.

Peu de force pour grand travail

Les machines, quoique nombreuses, n'utilisent qu'assez peu de force en raison du faible poids des pièces usinées et le barrage construit sur l'Aujon suffit à les animer toutes par l'intermédiaire de deux turbines.

Une turbine de 32 chevaux fournit la force motrice aux machines ; une de 16 chevaux lui apporte l'éclairage par l'intermédiaire d'une dynamo Grammes, seule peut-être encore en usage parmi ses contemporaines et qui, de ce point de vue, veut bien qu'on s'y arrête un peu.

C'est en effet une vieille machine unipolaire dont on chercherait en vain, croyons-nous, la sœur dans notre moderne industrie. Et pourtant, malgré son âge, elle n'eût jamais besoin que d'une seule réparation à son collecteur au cours de 80 années de marche.

Dans le site enchanteur de Maranville, les machines comme les hommes n'abandonnent pas leur tâche.

Le barrage permet d'ailleurs de joindre à l'utile un avantage qu'on ne peut dédaigner. Les truites y viennent chercher abri et nourriture sous les chambres de turbines ; de nombreuses écrevisses viennent hanter, à l'aval, ses abords. Le détail n'est-il pas pour réjouir ceux dont la vie s'attache à cet heureux parage.

Pour clore ces lignes, peut-être trop brèves, nous ne pouvons que formuler le souhait de voir renaître dans l'usine Marillier, toute l'activité passée qui sut bien porter au loin le renom de la fabrication haut-marnaise.

Le travail familial, qui est celui de la maison, en assure la pérennité et lui permet d'attendre avec assurance le retour des jours meilleurs.

La "Queuterie"

Le bâtiment principal avant 1982.

Atelier de tournage et montage.

Hangars de stockage des bois.

Passage des carrelets sur la plaque de fonte chaude pour le redressage.

Au séchoir, le poêle alimenté par les chutes de bois et qui servait à maintenir une température de 20°.

Pile de carrelets dans le séchoir.

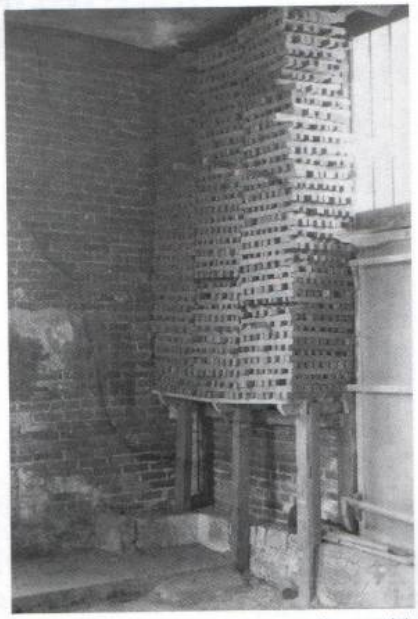

Redressage d'un carrelet.

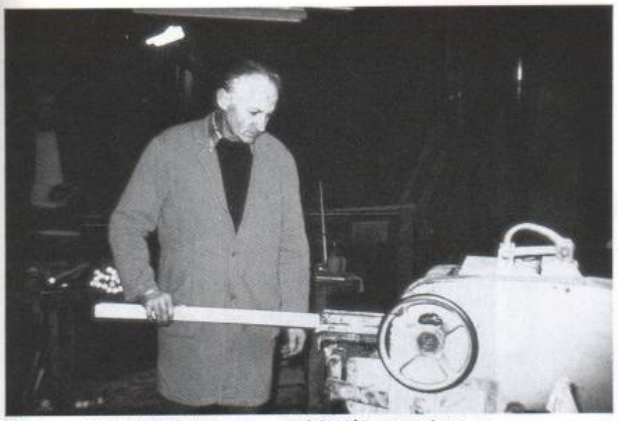

Machine-outil destinée à donner au carrelet sa forme conique.

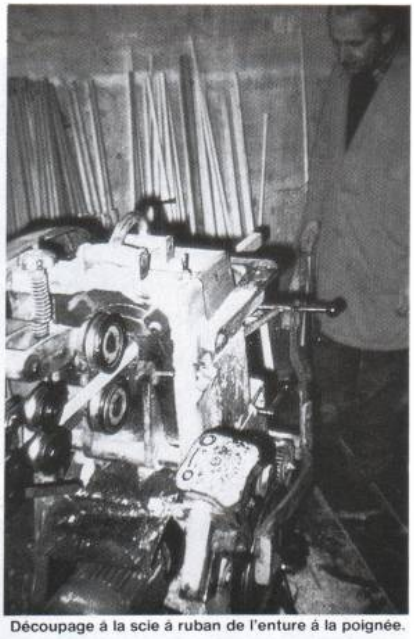

Découpage à la scie à ruban de l'enture à la poignée.

Sortie d'une queue brute.

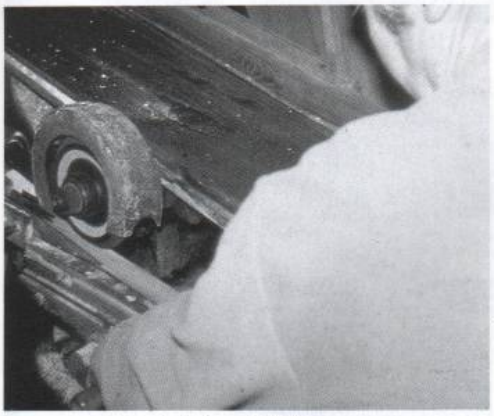

Finition à la molette de l'enture de la tige.

Montage des queues à vis dites "démontables".

Queue au collage.

Effilage au rabot de la tige d'une queue à vis par M. René Bardin.

Finition au grattoir d'une tige de queue à vis.

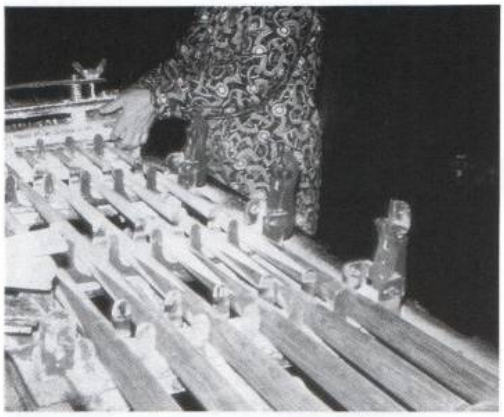

Machine à poncer les queues par groupes de six.

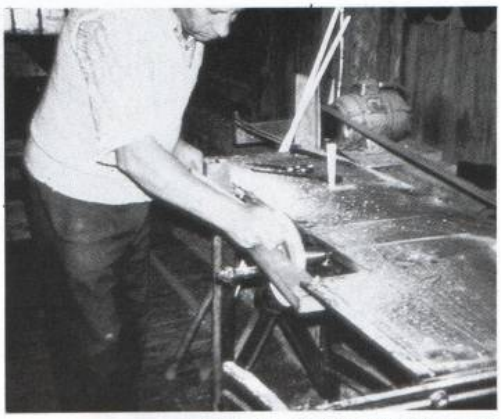

Finition à la meule de la virole en ivoire.

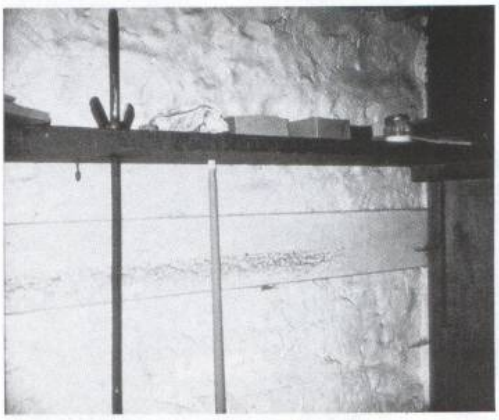

Mise sous presse du "procédé" de cuir.

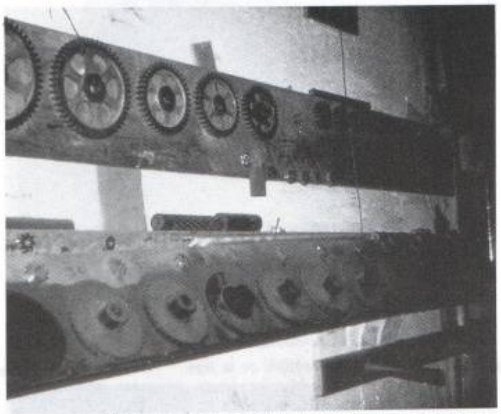

Différents disques pour la "machine à quadriller" permettant différents motifs de décoration des queues.

Machine à ouvrager les poignées de queue.

Rebouchage des pores du bois.

Vernissage au pinceau.

Vernissage au tampon.

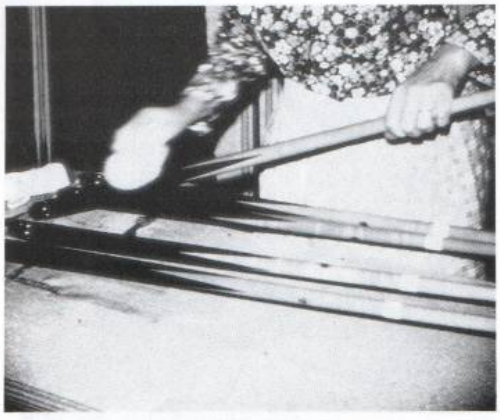

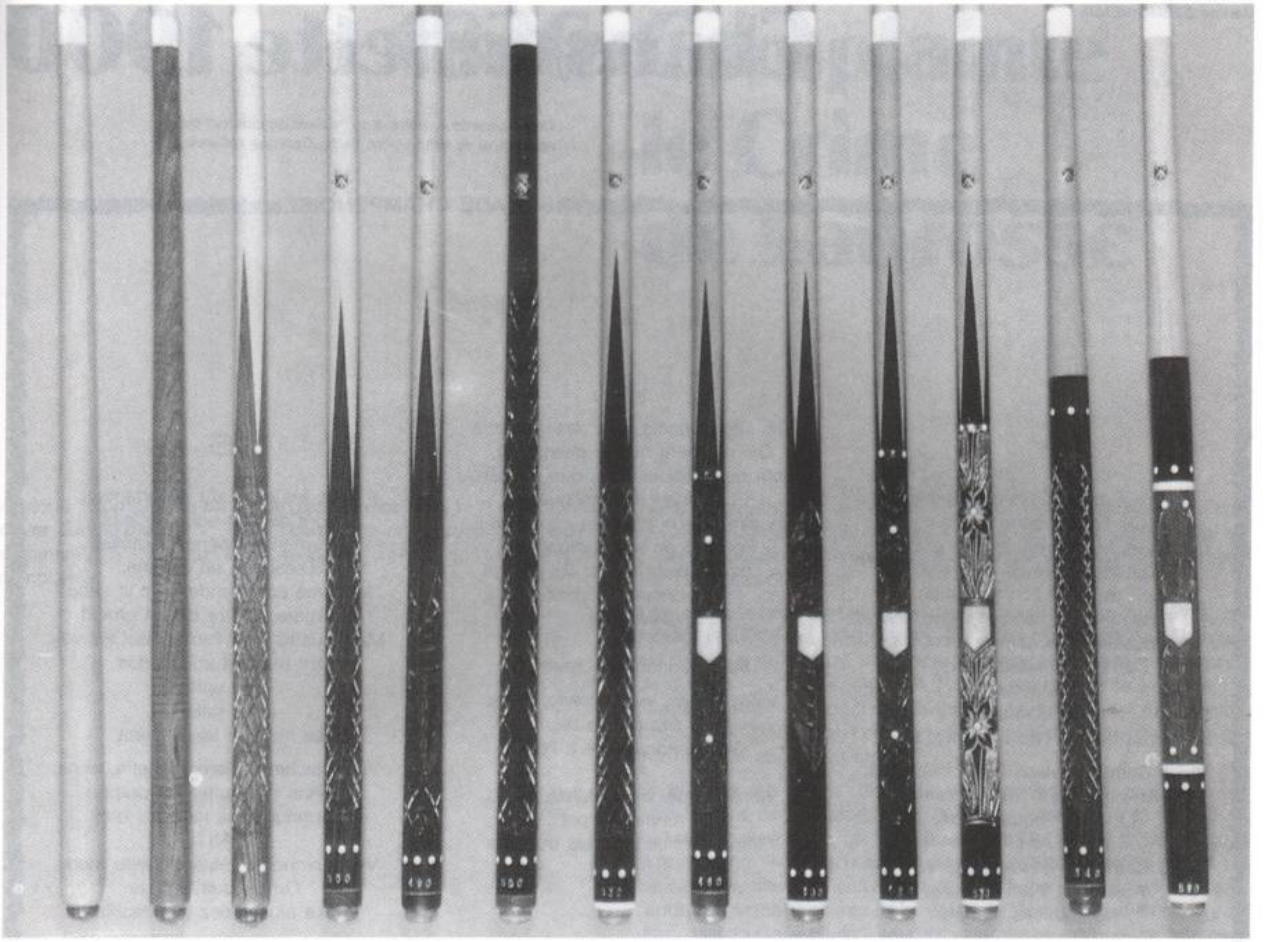

Panoplie de divers modèles de queues ouvragées.

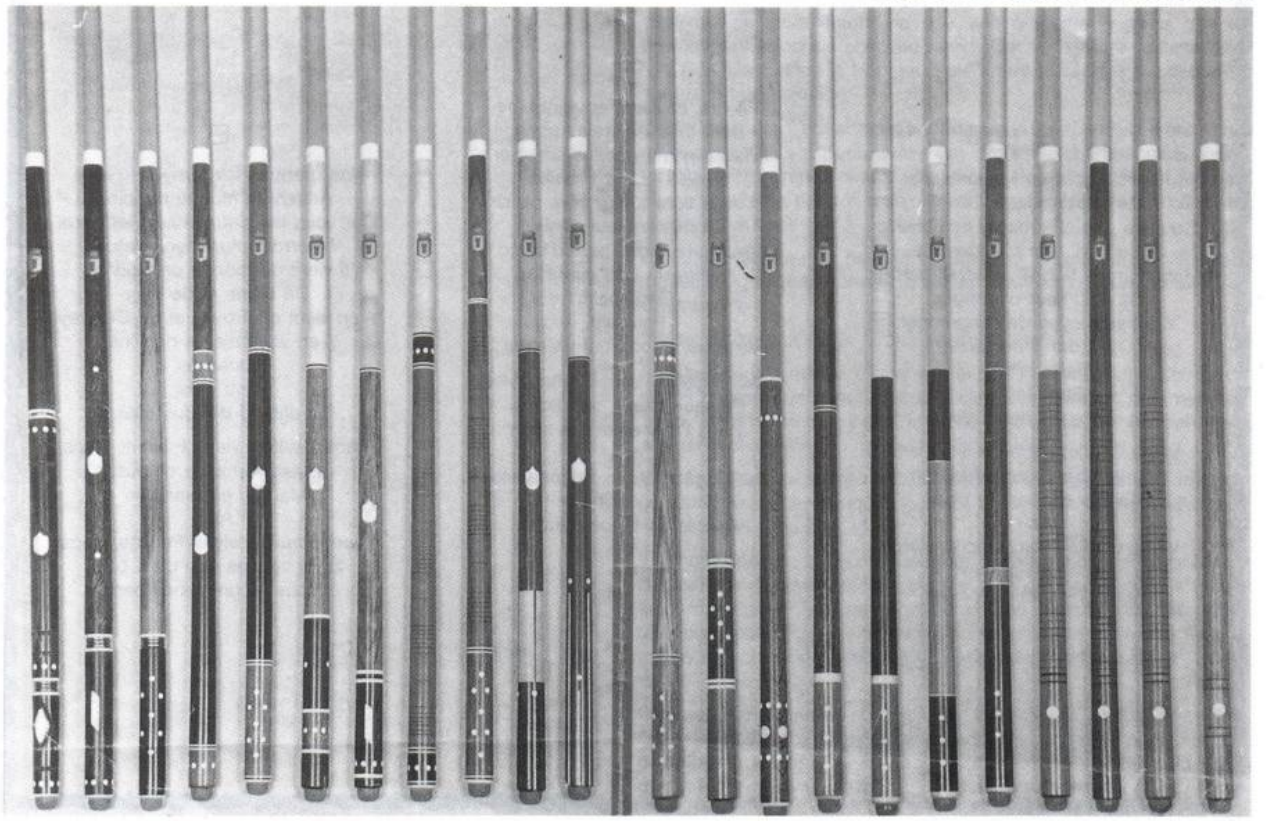

Martine DESMOINEAUX

Chansonnette 1900

Chansonnette extraite d'un "cahier de chants" ayant appartenu au grand-père de M. Georges Lallemant.

SACADE CHAMPENOISE

1

Ce n'est qu'au pays champenois,
Où l'on vit dans la joie.
Dames et Messieurs, jeunes et vieux,
Tout le monde est heureux.
Soir et matin l'on y vit bien.
Personne ne manque de rien,
L'gousset garni, jamais d'soucis
Dans ce charmant pays.
Sans détour,
Pein d'amour,
A ma femme j'disais l'aut'jour :

Viens Cath'rine, viens Cath'rine, viens,
En champagn' mon enfant,
Le plaisir nous attend.
Ah !
Viens Cath'rine, viens Cath'rine, viens,
Puisqu'on vient d'hériter,
Nous allons rigoler

2

Sur la route de Mourmelon,
Mon p'tit cousin Léon
Courtise une charmante demoiselle
Qui n'port' que d'la dentelle.
Mais comme la bell' voudrait garder
Sa p'tit' fleur d'oranger,
Y a pas moyen de l'engrenner.
C'est dur à démarrer,
Sans faiblir,
Sans faillir,
Il ne cesse de lui dire :

Viens Cécile, viens Cécile, viens
Viens au faubourg de Laon
Manger du boudin blanc
Ah !
Viens Cécile, viens Cécile, viens
Allons à Epernay,
Faire une partie d'piquet.

3

Les Champenois sont des gaillards
Qui n'aiment que le chambard.
Pour eux l'amour n'est que chimère
Et ça n'les occupe guère.
Ils aim' mieux courir la campagne
Pour sucer du champagne.
A chaque bistrot c'est du Pernod
Par dessus le vinot.
Chahutant,
Titubant,
Ils reviennent en chantant

Viens Polyte, viens Polyte, viens,
Si le sac est en deuil,
Nous allons boire à l'œil
Ah !
Viens Polyte, viens Polyte, viens,
Faut rentrer au pat'lin,
Pleins comme de vrais boudins

4

Fileurs, cavistes et vignerons
Sont tous de vrais lurons.
Mais il n'faut pas les embêter
Quand ils ont travaillé.
Si vous voulez leur faire plaisir,
Contentez leur désir,
Invitez-les sans plus d'façon
A faire un bon gueul'ton
Gentiment,
Poliment,
Ils vous répondront viv'ment :

Viens Eugène, viens Eugène, viens,
Puisque t'as si bon cœur,
J'vais t'présenter ma sœur
Ah !
Viens Eugène, viens Eugène, viens,
Je suis certain ma foi
Qu'elle en pince pour toi

5

Tous les gens du département
Sont de très bons enfants.
Le mari promène sa moitié
D'cabaret en cabaret.
Madame commande un p'tit sirop,
L'homme un litre de vin chaud.
Mais quand vient l'soir il faut les voir
En rentrant au boudoir.
Bon enfant,
Très galant,
Le mari dit tendrement :

Viens bichette, viens bichette, viens,
Viens réchauffer les draps,
L'amour nous tend les bras
Ah !
Viens bichette, viens bichette, viens,
On dit que le pays
N'a plus assez d'conscrits

6

Nos grandes foir' croyez-le bien,
Attirent le monde de loin.
Car sous les cieux jamais les yeux
N'verront plus merveilleux.
Il vient du monde de Courcy,
De Beine et de Vitry
Y en vient de Troyes et de Chic'rey,
Y en vient même de Piney.
Harassés,
Entassés,
On entend de tous côtés :

Viens Pauline, viens Pauline, viens,
Puisqu'on a du quibus,
Manger en omnibus
Ah !
Viens Pauline, viens Pauline, viens
Si tu trouves que c'est bon,
Nous recommencerons.

Se chantait sur l'air de "Viens Poupoule"

Robert JAY

1836 * Complainte le Crime de Labrosse

Après la ***"Complainte du crime des Bordes"*** (N° 117) et le ***"Crime de la Gloire-Dieu"*** (N° 118), nous vous présentons un troisième document, la ***"Crime de Labrosse"***, objet, lui aussi, d'une complainte.

Nous avons reproduit *in extenso* les quatre feuilles donnant l'Arrêt de la Cour d'Assises de l'Aube du 24 juin 1836, extrait du *"Journal de l'Aube, Echo de la Champagne"* et la complainte, imprimés à Troyes par De Bouquot.

Le monarque dont il est question dans cette affaire est Louis-Philippe, roi des Français de 1830 à 1848. En 1836, c'est Adolphe Thiers qui est président du Conseil. Il doit faire face à de nombreux mouvements populaires — c'est l'époque où Pierre Leroux invente le terme de ***"socialisme"*** — et c'est à ces insurrections qu'il est fait allusion lorsqu'on lit *"Dans les circonstances où le chef du gouvernement s'est trouvé placé depuis un mois..."*

Si le costume de la parricide condamnée à la guillotine est parfaitement décrit : pieds nus, la tête couverte d'un tissu noir et seulement vêtue d'une longue chemise blanche liée au niveau du cou, la gravure qui illustre la première page est également intéressante. Le dessinateur, bien que naïvement, a reproduit les costumes portés, à l'époque, par les habitants de la région de Montfey : pantalon de gros drap, gilet en piqué blanc à col droit et larges revers pour les hommes et coiffe à large passe pour les femmes.

Le *"col noir"* offert à Abel est une sorte de large cravate (parfois en soie) qui se roule autour du cou, soit à même la peau, soit en enveloppant le col de chemise relevé. Cet accessoire vestimentaire très à la mode dans la bourgeoisie d'abord puis dans le peuple est apparu à la Révolution.

Cette *"croix d'or"* qui a tant d'importance aux yeux de la mère et qui est le sujet d'un vol, pourrait être une croix dite champenoise. C'était un bijou assez grand, formé d'une croix ornée de coquilles St Jacques aux extrémités et portant, d'un côté, un christ crucifié et de l'autre, une vierge à l'enfant.

La femme Juneau — ou son chroniqueur — mêle à son français moderne, quelques termes d'ancien français encore utilisés en Champagne :

"Nous ribotterons, nous ferons un petit régal..."

Riboter, faire la ribote, c'est s'enivrer et faire la débauche. Ce mot de même origine que *ribald, ribaud*, utilisé par Chrétien de Troyes en 1175, nous vient du vieux français *riber*, issu de l'ancien haut allemand *riban*, être en chaleur, s'accoupler.

Un régal était anciennement un festin. Dérivé de l'ancien français *gale*, réjouissance, banquet, ce mot nous vient du haut allemand *wallan*, bouillonner.

Il ne nous appartient pas de juger si les appels à la clémence en faveur de Joséphine Juneau étaient ou non justifiés mais il nous apparaît aujourd'hui surprenant de constater qu'une exécution capitale attire une foule nombreuse de vieillards, hommes, femmes, jeunes filles et même enfants ! qui semble tout particulièrement priser ce "spectacle" !

C'est pourtant dans ce contexte que le chroniqueur du *"Journal de l'Aube"* lance, dans son dernier paragraphe, un appel pour que ces peines de mort disparaissent progressivement de la société. Un appel qui, même modéré, devait, en son temps, demander un certain courage !

Affaire des époux JUNEAU, ABEL ABAT, leur domestique, et ISIDORE BOUCHU.

ARRÊT

DE LA COUR D'ASSISES DE L'AUBE,

Du 24 Juin 1836,

Qui condamne à la peine de mort la femme JUNEAU, déclarée coupable du meurtre de sa mère ; ABEL ABAT aux travaux forcés à perpétuité, ISIDORE BOUCHU à 20 ans, et ETIENNE JUNEAU à 15 ans de travaux forcés.

SON EXÉCUTION, le 10 Août 1836.

Anne Larcher, veuve Tribouley, habitant le hameau de Labrosse, commune de Montfey, arrondissement de Troyes, avait, à la mort de son mari, en 1820, deux filles, Edmée et Joséphine, mariées aux deux frères Bouchu, dont l'un est maire de Montfey. Quelque temps après le décès de son mari, la veuve Tribouley, désirant vivre tranquillement, abandonna a ses enfans la majeure partie de son bien, moyennant diverses redevances en nature, qu'ils devaient lui payer; elle se réserva seulement la jouissance d'une maison et d'une pièce de terre.

François Bouchu, mari de Joséphine, doué d'un caractère doux et affable, avait beaucoup d'égards et de prévenances pour sa belle-mère, qui, voulant lui en témoigner sa reconnaissance, lui abandonna, en 1824, la rente viagère dont elle jouissait, tout son mobilier et l'usufruit sur la moitié de la partie de terre qu'elle s'était réservée, à la charge par lui de subvenir à tous ses besoins, tant en santé qu'en maladie. Cette préférence excita chez Félix Bouchu, son autre gendre, une jalousie qu'il ne prit pas toujours soin de dissimuler.

François Bouchu mourut en octobre 1835, laissant trois enfans issus de son mariage avec Joséphine Tribouley. Environ deux ans après, celle-ci se maria en secondes noces avec Claude-Etienne Juneau, qui fut loin d'avoir pour sa belle-mère les mêmes procédés que François Bouchu. Paresseux et d'une intelligence bornée, il devint le fléau de la famille dans laquelle il venait d'entrer. Il fut bientôt obligé de vendre quelques pièces de terre pour acquitter des dettes qu'il avait cachées lors de son mariage. Sa belle-mère, sa femme et ses beaux-fils furent journellement en butte à ses mauvais traitemens dans des scènes que faisait naître la brutalité de son caractère. Deux de ses beaux-fils quittèrent la maison maternelle. Isidore seul put rester.

La conduite coupable de Juneau, qui refusait à sa belle-mère les alimens nécessaires à son existence, la contraignit, en 1836, à demander au tribunal civil de Troyes, que la vie commune avec ses enfans fût convertie en une pension alimentaire qui lui permettrait de les quitter. Le tribunal accueillit sa demande, et sa pension fut fixée à 360 francs par année. Juneau était dans un grand état de gêne et par conséquent ne pouvait acquitter cette rente : sa belle-mère le sentit, et ne voulant pas aggraver sa position, elle se réconcilia avec sa fille et lui promit de ne la jamais quitter. A partir de cette époque, la vie de la veuve Tribouley devint de jour en jour plus misérable, à cause des mauvais traitemens de toute sorte qu'elle eut à endurer. Il est ce-

pendant juste de dire que plusieurs témoins la dépeignent « lle-même comme ayant l'humeur très-acariâtre et processive.

Isidore Bouchu, petit-fils de la veuve Tribouley, épousa, en 1834, Françoise Aléonard, née dans le département de la Creuse. Bientôt après ce mariage, il fut obligé de vendre une maison qu'il venait d'acheter, parce qu'il ne pouvait payer une partie du prix qu'il en restait devoir : la veuve Tribouley vint alors au secours de ses petits-enfans, elle les recueillit dans l'une des deux chambres qu'elle occupait dans la maison Juneau, et elle leur prêta même quelques sommes en argent.

Vers la fin de l'année 1835, Hubert Abat, dit Abel, enfant de l'hospice de Troyes, âgé d'environ 20 ans, entra comme domestique chez les époux Juneau, et il paraît que bientôt des liaisons criminelles auraient été formées entre lui et la femme Juneau. Quoiqu'il en soit, la veuve Tribouley ne tarda pas à avoir à se plaindre des injures et des mauvais traitemens d'Abat, qui étaient de nature à lui faire craindre une mort violente. Cet homme allie au langage le plus grossier les habitudes les plus perverses. Il a commis des vols dans quelques maisons de l'arrondissement où il servait en qualité de domestique. Les époux Juneau encourageaient Abat, au lieu de le réprimer dans ses outrages envers leur mère.

Le 29 janvier, après une dispute avec sa belle-mère, Juneau s'écriait : Si je ne m'étais retenu, je lui aurais fendu la cervelle.

Le lendemain matin, la femme Juneau porta plusieurs coups de bâton à sa mère, parce qu'elle crut qu'elle avait craché dans un poëlon qui était sur le feu. La femme Isidore Bouchu, qui entendait la grand' mère de son mari crier à l'assassin, ne se dérangea pas. Abat, qui travaillait à la grange avec un autre ouvrier, quitta son ouvrage pour aller écouter. Quelques instans après, la veuve Tribouley sortit en se plaignant des coups que venait de lui donner sa fille.

Depuis quelques jours, la veuve Tribouley avait perdu une croix d'or à laquelle elle tenait beaucoup. Elle soupçonnait la femme Isidore Bouchu, et plus particulièrement Abat, de la lui avoir prise.

Le dimanche 31 janvier, entre huit et neuf heures, elle entra chez les époux Juneau, qui étaient avec Abat et un sieur Cassemiche, de Vosnon ; elle s'y chauffa, puis sortit et ne reparut plus.

Vers dix heures et demie, la femme Juneau alla prévenir Félix Boucau, le maire, que sa mère était absente, mais sans faire paraître aucune inquiétude. Deux heures après, arriva, chez le maire, Abat, qui lui dit avoir pu tirer de l'eau dans le puits de la ruelle du Croc-Paillard, à cause d'un empêchement qui se trouvait au fond. Félix Bouchu envoya un de ses fils vérifier l'allégation du domestique. Il revint bientôt, en disant que probablement c'était un corps humain qui se trouvait au fond du puits.

Abat est le premier qui mette la justice sur la trace du crime, après cependant avoir essayé de l'induire en erreur par ses mensonges et ses réticences.

Il apprend que « depuis qu'il est au service des époux » Juneau, il a été continuellement excité par eux, et notamment par le mari, à noyer la veuve Tribouley dans l'é» tang du sieur Bazin, 50 francs lui ont été promis, et Ju» neau lui avait permis de prendre une de ses jumens, s'il se » défiait de lui. Qu'à l'aide du maire, qui n'instruirait pas, » l'impunité était assurée ; Juneau en avait déjà joui à l'oc» casion de mauvais traitemens qu'il avait exercés sur sa » belle-mère. »

Le samedi trente janvier, veille de l'assassinat, Abat rentre chez les époux Juneau vers neuf heures du soir. La femme Juneau et sa bru sont auprès du feu, et l'on parle de la veuve Tribouley, qui ne veut plus rester à la maison, à cause des coups qu'elle a reçus le matin. La femme Bouchu propose à Abat d'attirer, le lendemain matin, sa mère vers le puits, sous prétexte de lui montrer sa croix, et de l'y précipiter. « Je gagerais bien qu'elle n'ira » pas là, dit la femme Isidore Bouchu ; mais si vous en » venez à bout, je vous donnerai un col noir que j'ai. — Vous » verrez, reprend Abat, que je réussirai, et vous me donne» rez bien encore une chemise. La bourgeoise m'en donnera » bien aussi deux. » Le maintien de ces deux femmes lui annonce qu'il aura d'elles ce qu'il demande. — « Si ça » réussit, nous ribotterons, nous ferons un petit régal, ajoute » enfin la femme Isidore. »

Juneau, dont le lit est assez près du foyer, prend part à la conversation et dit : « Si tu réussis, vas, je te les donnerai » bien ces chemises. J'ai une bonne oie par la cour, nous la » tuerons ; et, s'il ne tient qu'à 50 francs, je te les donnerai » de bon cœur. Au reste, il n'y a pas d'embarras, prenez-la » par la tête et par les pieds, et allez la jeter dans le puits » pendant qu'elle dort. »

Le lendemain matin, Juneau part pour Villeneuve-au-Chemin. Vers neuf heures, après qu'il est sorti, sa femme dit à Abat d'attirer vers le puits la veuve Tribouley, pour lui montrer sa croix d'or. L'ordre est exécuté, et cette femme le suit ; mais en le voyant se baisser sous l'auge, elle se méfie, et, le traitant de menteur, elle va derrière l'écurie pour satisfaire un besoin. C'est alors que sa fille vient la frapper à coup de pieu, et lui fait sortir le sang de la figure ; qu'Isidore, son petit-fils, lui ferme la bouche avec une chemise, lui presse la poitrine avec les genoux, la saisit à la gorge et l'étrangle, tandis que la femme Juneau ne cesse de la frapper.

La femme Juneau, Isidore Bouchu et Abat, croyant que la veuve Tribouley a rendu le dernier soupir, se disposent à la jeter dans le puits. Ils se dirigent d'abord vers un petit jardin, et font, pour exécuter leur projet, un trou dans la haie ; mais ils craignent d'être aperçus, ils prennent une autre direction, et c'est par la porte de la grange qui est en face du puits qu'ils sortent. Ils sont au bord du puits, la veuve Tribouley est lancée ; en tombant, elle pousse son dernier cri : « Ah ! mon Dieu ! »

A trois heures et quart, le jury est entré dans la chambre des délibérations.

A cinq heures et demie, le jury a fait connaître le résultat de ses délibérations.

La femme Juneau a été déclarée coupable du meurtre de sa mère.

Isidore Bouchu, Etienne Juneau, Abel Abat, ont été déclarés coupables, mais avec des circonstances atténuantes.

La femme Isidore Bouchu, déclarée non coupable, a été mise en liberté.

M. le procureur du roi a requis contre les accusés l'application de la loi.

La femme Juneau est extraordinairement pâle ; elle tient presque toujours son mouchoir sur sa figure, elle demande à plusieurs reprises au gendarme placé à côté d'elle, quelle est la peine à laquelle elle doit être condamnée ; celui-ci garde le silence. La cour se retire, et au bout de quelques instans, rend un arrêt qui condamne la femme Juneau à la peine de mort ; Abel, aux travaux forcés à perpétuité ; Isidore Bouchu, à 20 ans ; Etienne Juneau, à 15 ans de travaux forcés.

EXÉCUTION DE LA FEMME JUNEAU.

La femme Juneau vient de subir la peine que la loi réserve aux parricides. Un long délai s'est écoulé entre le jour de la sentence et son exécution ; mais ce retard s'explique naturellement par les circonstances que nous allons faire connaître. Après le rejet du pourvoi en cassation, qui ne s'est pas fait attendre, restait à prononcer sur le recours en grâce, et l'on sait que le roi s'est réservé l'examen des demandes de cette nature, et qu'il s'attache, par une étude approfondie de la procédure, à faire un usage éclairé du droit de clémence, le plus beau de ses attributs. Dans les circonstances où le chef du gouvernement s'est trouvé placé depuis un mois, il ne faut pas s'étonner que cet examen ait éprouvé quelques lenteurs. Il faut dire aussi que les plus ardentes intercessions se sont élevées en faveur de la femme Juneau, outre l'appui qu'elle a trouvé dans son défenseur, qui, avant comme après sa condamnation, lui a montré le dévouement le plus honorable ; elle a également obtenu la protection de M. l'évêque de Troyes, qui n'a point hésité à

faire les démarches les plus pressantes, pour obtenir pour elle une commutation de peine.

Ce vénérable prélat, douloureusement ému par la cruelle position d'une femme si malheureuse, a élevé la voix pour elle et a demandé, avec la plus grande chaleur, à ce que les habitans de son diocèse ne fussent pas affligés par le spectacle d'une exécution capitale. Dans sa lettre, rédigée avec beaucoup de soin, se retrouvaient les émotions de la charité évangélique, mêlées à des principes et à des considérations qui n'auraient point été déplacées dans les ouvrages de Beccaria, de Livingston, ou de Charles Lucas. On assure que M. le garde-des-sceaux en a été vivement ému, et qu'il a pensé que l'on devait avoir les plus grands égards pour cette intercession émanée d'un prêtre si respectable; mais toutes ces émotions de sensibilité, arrachées à des âmes trop aimantes pour comprendre l'austérité des devoirs de la politique, ont dû s'évanouir devant la volonté ferme et inébranlable manifestée par le monarque, de maintenir les lois et d'empêcher que les liens sociaux ne soient relâchés. La demande en grace a été repoussée.

La nouvelle du rejet du recours en grâce de la femme Juneau est arrivée samedi dernier. La nécessité d'appeler les exécuteurs d'Auxerre et de Melun à l'aide de celui de Troyes, a fait reculer l'exécution jusqu'à ce matin.

Aujourd'hui, 10 août, à sept heures, M. l'abbé François, aumônier des prisons, mesdames la supérieure et les religieuses du Cloître se sont rendus à la maison de justice et ont fait appeler la femme Juneau qui était occupée à filer, ils l'ont alors engagée, dans de pieuses exhortations, à élever son ame vers Dieu. Eh quoi! a-t-elle repris: Il y a donc quelque chose de nouveau? Oui, lui a répondu M. l'abbé François, vous n'avez plus aucune espérance sur la terre, dirigez toutes vos pensées vers le ciel, dans une heure votre arrêt de mort sera exécuté.

En entendant ces terribles paroles auxquelles quelques conversations qui avaient eu lieu la veille auraient cependant dû la préparer, la femme Juneau a poussé des cris affreux, elle a versé des larmes abondantes et s'est livrée à toutes sortes de lamentations. La tête cachée dans ses mains, elle était abîmée dans la douleur et pouvait à peine prêter quelque attention aux consolations religieuses que les sœurs et l'aumônier ne cessaient de lui prodiguer. Enfin, devenue sensible à leurs conseils, elle est restée seule avec M. l'abbé François, auquel elle a donné des marques d'un profond repentir. Cette conférence avait été déjà fort longue, l'heure marquée pour le supplice avait déjà été dépassée, et la femme Juneau semblait vouloir éloigner le moment de sa mort, lorsque les exécuteurs se sont présentés. Elle a alors refusé de se laisser lier, et elle leur a dit à plusieurs reprises, avec ce ton d'aigreur et de violence qu'elle avait conservé pendant tous les débats: *Ne m'attachez pas, ne m'attachez pas, je ne veux pas me laisser attacher.* Les exécuteurs l'ont liée malgré elle, lui ont coupé les cheveux, l'ont recouverte d'un chemise blanche qui se serrait autour du cou, lui ont placé sur la tête un voile noir et lui ont enlevé ses bas et ses souliers: ils l'ont ensuite conduite sur la charrette qui l'a amenée au supplice, sur laquelle se trouvait également placé le prêtre qui devait l'exhorter jusqu'à sa dernière heure. A dater de cet instant, la femme Juneau a été, pour ainsi dire, anéantie, et sa faiblesse était si grande qu'elle avait à peine la force de se soutenir.

Arrivée au pied de l'échafaud, elle n'a pas pu monter les degrés de l'échelle, et les exécuteurs ont été obligés de la prendre sous les épaules et de la porter, celui d'Auxerre qui aidait ses collègues dans ce triste ministère, était ému et tremblant et pouvait à peine marcher lui-même. Au moment où cette femme a été liée sur la planche, et où le couteau menaçait sa tête, elle a semblé retrouver le sentiment de la douleur, et elle a poussé un cri affreux qui a jeté la terreur au milieu de la foule qui était venue assister à son supplice. A huit heures et demie la femme Juneau avait cessé de vivre.

Une affluence immense se pressait depuis six heures du matin dans les environs de la prison entièrement envahis, et autour de laquelle on avait été obligé de faire disposer des sentinelles. Celui qui aurait suivi le flot qui débouchait par la place d'Armes, et qui inondait ensuite la rue Notre-Dame, celle de l'Epicerie et le Marché-à-Blé, aurait aperçu un échafaud dressé près des constructions destinées au puits artésien. Il y avait là une multitude innombrable; vieillards et enfans, hommes et femmes, accouraient avides d'un spectacle horrible, les jeunes filles surtout paraissaient plus que personne empressées de jouir de ces impressions pénibles.

Quand la tête a été séparée du tronc, bien peu de personnes ont détourné les yeux, aucune de ces jeunes filles n'a essuyé une larme, nulle n'a senti son cœur se gonfler et ne s'est mise à songer sur ce sujet, vaste champ ouvert à la réflexion. Tous, comme s'ils revenaient d'une parade, sont retournés à leurs habitudes, indifférens ou railleurs. L'horreur du crime semblait avoir étouffé toute sensibilité. En effet, en fut-il jamais de plus grand et de plus lâchement accompli! La femme Juneau avait obéi aux instincts les plus ignobles et les plus misérables, il n'y avait en elle aucune de ces passions qui donnent quelquefois un peu de lustre à la scélératesse: aussi la pitié semblait la fuir.

L'acte de justice qui vient de s'accomplir aujourd'hui était légitime et nécessaire; aucune voix ne s'élèvera pour le contester: mais espérons qu'une civilisation plus douce diminuera chaque jour le nombre de ces existences anormales, qu'on est obligé de détruire par le fer et de livrer au bourreau, comme on abandonne au chirurgien un membre gangrené.

(*Extrait du* Journal de l'Aube, Echo de la Champagne.)

COMPLAINTE.

Chantons le crime atroce
Arrivé depuis sept mois,
Qui mit tout en grand émoi
Dans le hameau de Labrosse.
Apprenez jeunes enfans
A respecter vos parens!
Une veuve avait deux filles
Qui s'unirent aux Bouchu,
Deux frères dont l'un mourut
Après beaucoup de bisbilles;
Cette femme s'appelait
Anne veuve Tribouley.
A cette race parjure,
Pour vivre à quatre-vingts ans,
Sans chagrins et sans tourmens,
Moyennant sa nourriture,
Elle donna tout son bien
Et ne se réserva rien.
L'un des gendres plus aimable,
Pour elle ayant des égards,
Ne lui rognait pas sa part;
Il était bon, doux, affable,
Mais hélas! il décéda.
Alors tout cela changea.
Quand sa femme, Joséphine,
Se fut trouvée sans mari,
Elle prit pour favori
Un gueux de mauvaise mine,
C'est Claude-Etienne Juneau
De la maison le fléau.
D'un horrible caractère,
Il était pour tous méchant,
Il battait femmes, enfant,
Les privant du nécessaire.
La mère voyant ce mal
Alla vers le tribunal.
Elle obtient de la justice
Une bonne pension.
Mais bientôt, par compassion,
Elle écrit son supplice,
Cédant à revenir.
Vers [illegible]
Son sort de plus en plus ruse
Devint affreux, déchirant
Par sa fille et son tyran:
Les monstres d'ingratitude,
Lui donnaient pour tous fricots
Un plat cru de haricots.
Un jour transportés de rage,
Voyant manquer le complot,
Pour en finir au plutôt,
Ils battirent le visage
De la veuve Tribouley
Avec un manche à balai.
Vers le bout de cette année
De mil huit cent trente-cinq,
Un domestique assassin
Vint finir sa destinée.
C'était Abat dit Abel,
Cet infâme criminel.
Il battait la bonne femme,
L'insultait à tout propos,
Lui disant de vilains mots,
Et ces deux êtres sans ame
Qui sans cesse l'outrageaient
En riant l'encourageaient.
Souvent elle fit sa plainte
Au juge de paix d'Ervy,
Qu'on ne faisait pas son lit;
Elle disait avec crainte,
Par un traitement si dur
Ils me tueront, c'est bien sûr.
Pour coucher au presbytère,
Dans l'église ou sur le foin,
Elle prit le plus grand soin;
Le curé ne put qu'y faire,
Alors elle dit ces mots:
Menez-moi chez mes bourreaux!
Ce monstre, cette homicide,
La Joséphine Juneau
Fut, hélas! ce vrai bourreau,
Car sa main de parricide
Put la frapper d'un bâton
Sous prétexte d'un poêlon.
Pour entraîner le sicaire
A commettre un grand malheur,
Cette épouse sans pudeur
Aussi devint adultère,
Elle montrait au pays
Tous les crimes réunis.
Abat, dit un jour Etienne,
Tu connais l'étang Bazin,
Il faut l'y jeter enfin;
Eh bien! qu'à cela ne tienne,
Mais que me donnerez-vous
Pour avoir fait ce bon coup?
Cinquante francs dans ta poche
Si tu pouvais réussir
A nous la faire périr.
Ce sera sans anicroche:
Pour te prouver si je mens,
Prends une de mes jumens.
Abat, le long de la route,
Se mit à rôder le soir
Pour la noyer sans espoir.
Mais le ciel qui le déroute
Fit qu'elle l'eut pu dépasser
Sans qu'il pût la terrasser.
Il faut que tu l'expédies:
Pour mieux lui donner la mort,
Prends-là tandis qu'elle dort,
Doucement par perfidie,
Et jette-là par les pieds
Au fonds du puits, sans pitié.
Et pour faire la bamboche,
Abel, si tu réussis
A la jeter dans le puits,
Nous mettrons l'oie à la broche,
— Deux chemises je voudrais,
Alors je réussirais.
Eh bien! moi, je te les donnes,
De plus je te remettrai
Un joli col noir que j'ai,
Dit la Bouchu qu'on soupçonne,
Tu viendras à la maison,
Et là nous ribotterons.
Le lendemain, Joséphine
Embrassant Abel Abat,
Lui dit: Ne la manque pas
La [illegible] ateuse:
Pour l'attirer au-dehors
Parles-lui de sa croix d'or.
Hélas, cette pauvre femme
Le suit sans se méfier;
Mais le voyant se baisser,
Elle fuit la peur dans l'ame,
Lui disant: Monsieur vilain,
Tu veux être un assassin.
La Juneau, dans sa colère,
Vint la frapper rudement,
Elle vit sortir du sang
Du visage de sa mère,
Sans qu'un reste d'amitié
Pût tenir son bras lié.
Isidor, de la victime,
Etrangle aussitôt le cou,
L'étouffe avec son genou,
Tandis que la Juneau s'escrime
A la battre sans répit
Avec un bâton maudit.
Puis cette bande homicide,
Qui croyait à sa vraie mort,
Se dirige vers le bord
De ce puits, d'un pas rapide,
Pour jeter au fond de l'eau
L'épouvantable fardeau.
La femme qu'ils croyaient morte,
En tombant, dit: Ah mon Dieu!
Ce fut son dernier adieu
A la maudite cohorte,
Et Dieu qui tout entendait,
A fait punir le forfait.
Félix Bouchu, quoique maire,
Fut un mauvais magistrat,
Et même peu délicat:
Il connut toute l'affaire,
Mais comme c'étaient les siens,
Il ne fit semblant de rien.
Ce fut donc un bon gendarme
Qui prévint l'autorité:
Auprès du juge de paix
Il courut donner l'alarme,
On manda le médecin,
Et puis la justice vint.
Elle aura perdu la tête,
Se sera jetée en bas
Pour nous mettre en embarras;
C'était une vieille bête!
Répétaient tous ces brigands,
Croyant qu'on donnait dedans.
On fit l'interrogatoire;
Après beaucoup de débats
On vit bien qu'Abel Abat
Voulait conter une histoire,
Mais on le mit aux abois
Par la marque des trois doigts.
Sur la coiffe ensanglantée,
Les trois doigts étaient empreints;
Pour son malheureux destin,
La justice orientée,
Les fit coffrer aussitôt,
Et les mit tous au cachot.
Enfin le procès commence,
Et l'on y voit ces méchans
Ensemble se reprochant
Leurs crimes à l'audience,
Ils se déchirent entr'eux
Et vont s'arracher les yeux.
La Juneau, sèche et voûtée,
Ayant quarante-huit ans,
Fille et femme de paysans,
Tenait sa tête courbée,
Et les mains sur ses genoux,
Elle avait l'air d'un bibou.
Ce blondin d'humeur tranquille,
Abat, ce galant bâtard,
Lève effrontement les regards.
Loin de faire l'imbécile,
Et sans montrer aucun effroi,
Il les confond tous les trois.
Juneau d'un œil hypocrite,
D'un teint jaune et bilieux,
Se présente en habit bleu.
En faisant la chatte mitte,
Il veut tous les inculper,
Afin de se disculper.
Isidore, avec sa femme,
Fait un ménage asseuré;
Ils sont vilains, Dieu merci!
Mais lui, le traître, l'infâme,
Quoique niais, parle assez fort
Pour mener sa mère à mort.
C'est une horrible épouvante
De voir Abel et Bouchu,
Tous deux le corps revêtu
De la chemise sanglante,
Marcher avec la Juneau,
Comme en tenant leur fardeau.
Avec pleine confiance,
Soyez-en bien assurés,
Les juges et les jurés
Ont prononcé la sentence.
Seule, la femme Juneau
Doit monter à l'échafaud.
Elle est tombée en syncope,
En entendant cet arrêt,
Ce n'était pas de regret;
Mais la peur qui l'enveloppe
Lui cache son avenir,
Et pourtant il lui faut mourir.
Les autres vont aux galères;
Isidore en a vingt ans,
Etienne Juneau quinze ans;
Mais la Bouchu sera libère.
Abel Abat, parricide,
Est à perpétuité.
La Juneau, fille homicide,
A subi son jugement
Avec un grand tremblement,
Elle est morte en parricide,
Après un trop long sursis,
Pour l'horreur de ce pays.
Bénissons la Providence
Qui poursuit les scélérats,
Et qui ne les manque pas.
Dans la divine vengeance,
Enfans respectez toujours
Les vieux auteurs de vos jours.

TROYES. — IMPR. DE BOUQUOT.

AIRS A DANSER

20

Rosalina

VALSE de CONCERT
brillante et mélodique

1er Violon ou Flûte

H. FAILLENOT

TRIO.

2 Expressivo

D.C.

Henry AUBERT Compositeur de Musique à RAMERUPT (Aube)

Editée "sans droit d'auteur" par Henri Aubert de Ramerupt "ROSALINA", valse de concert *brillante et mélodique*, est une œuvre du violoniste Hilaire FAILLENOT.

Nous avons pu retrouver trois partitions de cette valse : la partie pour 1er violon ou flûte que nous présentons sur cette page et la partie pour piston ou clarinette ainsi que la partie pour basse ou trombone en Ut qui se trouvent en page suivante.

Rosalina

VALSE de CONCERT
brillante et mélodique

H. FAILLENOT

Piston ou Clarinette

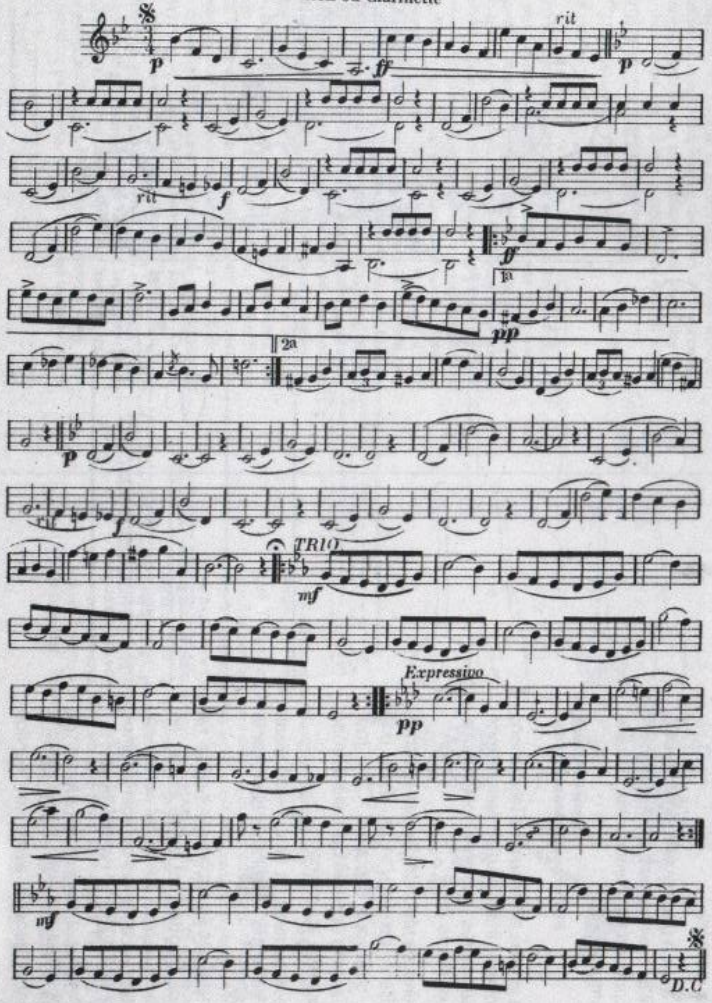

Henry AUBERT Compositeur de Musique à RAMERUPT (Aube)

20

Rosalina

VALSE de CONCERT
brillante et mélodique

H. FAILLENOT

Basse ou Trombone en Ut

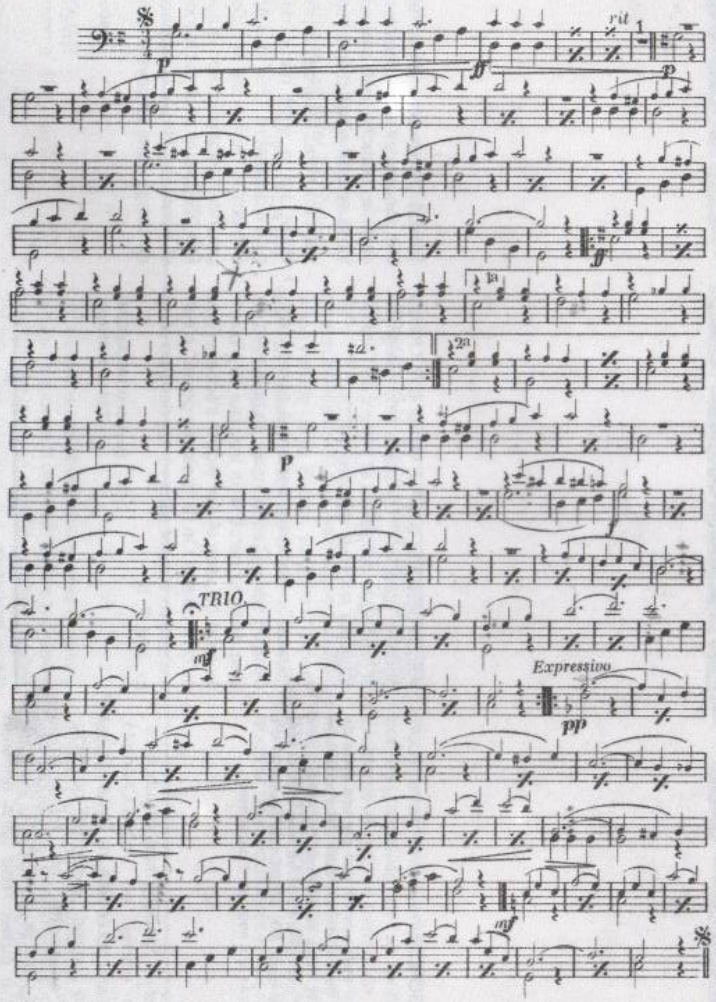

Henry AUBERT Compositeur de Musique à RAMERUPT (Aube)

UNE CASSOTTE

M. André Picard était très intrigué par une sorte de cuillère en bois dont le manche était creux comme un tube (cf. N° 129). Nous avions émis l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'une cuillère à olives, mais celle-ci était inexacte car cet objet est, en fait, une cassotte.

Voici les réponses qui nous sont parvenues :

Cet objet... est un "godet à manche tubulaire" tel qu'il en existait en Poitou-Charente, Limousin et sans doute ailleurs. Dans l'Ouest on le désigne comme **"cassotte"** ou **"soucoutte"** ou **"soussotte"**, etc... (cf. un article de B. Pottier dans la revue ATP 1957). Cet objet servait à puiser l'eau dans un seau d'eau, puis on le laissait lentement "pisser" par le manche en le posant sur les bords du seau ; on pouvait ainsi se laver les mains ou se raser au filet d'eau... économique ! en l'absence d'adduction d'eau urbaine.

Il en existe en bois, en fer blanc et même en matière plastique !

Les anciens proposaient aux enfants du Poitou la devinette suivante :

— Qui est-ce qui monte sur sa mère pour pisser ?

Réponse : *La cassotte !*

En espérant avoir à peu près répondu à votre énigme, veuillez croire à ma fidélité de lecteur avec mes compliments renouvelés à toute l'équipe champenoise.

Michel VALIERE
Ethnologue Charente-Poitou.

Tout d'abord je vous adresse mes félicitations pour votre nouvelle initiative de création d'une collection de cartes postales folkloriques. C'est une excellente idée.

Je voudrais ensuite répondre à votre question sur la "cuillère de bois". Ce n'est pas l'explication que vous suggérez. C'est tout bonnement un petit appareil qui a été détrôné par l'eau courante au robinet :

L'eau était puisée avec un seau — on disait une "seille" en Anjou — qui était posé sur la pierre à évier.

Quand on voulait se laver les mains on remplissait ce **"godet"** et on le posait en travers du seau. L'eau s'écoulait lentement par le manche percé, ce qui donnait le temps de se frotter les mains et de les rincer.

Ainsi l'eau du seau restait propre et on l'économisait. C'était simple et très pratique et d'un usage général avant le "service d'eau".

Voici la définition que A.J. Verrier et R. Onillon donnent dans leur *"Glossaire éthymologique et historique des patois et parlers de l'Anjou"* (*Slatkine Reprints Genève 1970*).

"Godet" : Ustensile servant à puiser l'eau dans un seau. C'est un vase en bois avec un long manche percé d'un trou qui va s'ouvrir au fond du vase et par lequel s'écoule l'eau qu'on a puisée. On dit "boire au godet", c'est-à-dire directement sans verser dans un verre (p. 436 T. I).

Raymond DELAVIGNE
78610 Auffargis.

Suite à l'article paru en votre N° 129, page 35, concernant une grande cuillère en bois dont le manche est creux, je puis vous indiquer qu'il s'agit d'une **"cassotte"**.

Vous trouverez sous ce pli, photocopie d'une étude sur le sujet parue dans le Numéro d'avril/décembre 1957 des Arts et Traditions Populaires, revue de la *"Société d'ethnographie française"* ; son auteur, M. Bernard POITIER, paraît avoir fait le tour de la question et selon son étude, la "cassotte" n'était pas en usage dans le pays champenois.

Etienne BEGUE
02600 Villiers Cotterets

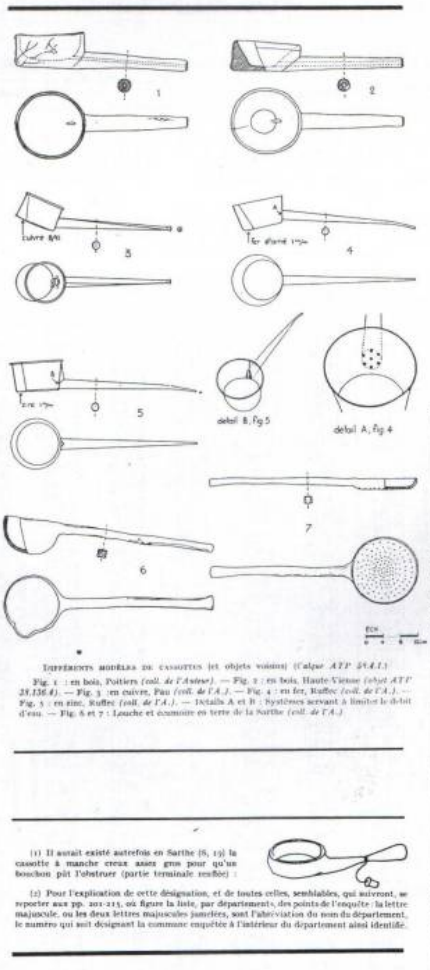

Différents modèles de cassottes (et objets voisins) (Calque *ATP 57.A.1*)

Fig. 1 : en bois, Poitiers *(coll. de l'Auteur)*. — Fig. 2 : en bois, Haute-Vienne *(objet ATP 29.136.4)*. — Fig. 3 : en cuivre, Pau *(coll. de l'A.)*. — Fig. 4 : en fer, Ruffec *(coll. de l'A.)*. — Fig. 5 : en zinc, Ruffec *(coll. de l'A.)*. — Détails A et B : Systèmes servant à limiter le débit d'eau. — Fig. 6 et 7 : Louche et écumoire en terre de la Sarthe *(coll. de l'A.)*

(1) Il aurait existé autrefois en Sarthe (6, 19) la cassotte à manche creux assez gros pour qu'un bouchon pût l'obstruer (partie terminale renflée) :

(2) Pour l'explication de cette désignation, et de toutes celles, semblables, qui suivront, se reporter aux pp. 201-215, où figure la liste, par départements, des points de l'enquête : la lettre majuscule, ou les deux lettres majuscules jumelées, sont l'abréviation du nom du département, le numéro qui suit désignant la commune enquêtée à l'intérieur du département ainsi identifié.

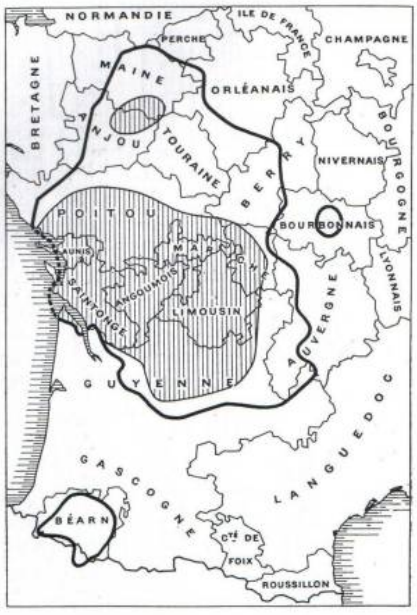

Carte A. — L'extension géographique de la cassotte

Zones hachurées : la cassotte est encore en usage ; *trait gras :* limite de la persistance du souvenir de la cassotte.

A propos de la "cuillère en bois", j'ai vu utiliser une semblable cuillère en Haute-Provence. On puisait dans le seau puis on laissait s'écouler le filet d'eau par le bout de la queue pour y boire ou se laver les mains.

Raymond DELAVIGNE
78610 Auffargis.

L'énigme de M. André Picard de Saint Dizier semble donc résolue. Il apparaît d'autre part que cette "cassotte" a dû être "*importée occasionnellement*" en Champagne puisque, selon l'étude de B. Pottier, son aire d'expansion se limite aux régions Ouest-sud-ouest, comme on peut le constater sur la carte.

Nous remercions vivement les abonnés qui ont eu l'amabilité de se pencher sur le problème et qui ont permis de le résoudre.

La carte et les croquis des différents modèles de cassottes sont des documents extraits de la REVUE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (N° d'avril/décembre 1957 - pages 185 et 187) éditée par la SOCIETE D'ETHNOGRAPHIE FRANÇAISE.

EPIS DE FAITAGE

Folklore de Champagne n° 125

Je vous joins ces photocopies tirées d'un livre anglais et montrant une tuile faîtière représentant un chevalier en cotte de mailles (*mailed knight*). Ces "mailles" me paraissent aussi être des rouelles estampées;

Ces accessoires serviraient, selon le folklore local, à attirer la chance sous le toit de la maison plutôt qu'à éloigner les forces du mal. Cependant les cheminées anciennes portaient souvent des décors protecteurs.

Je verse cela au dossier : affaire à suivre...

Roland LOUVRIER
52210 Arc en Barrois.

Nigel Pennick "Earth Harmony" p. 168 Century Paperbacks 1987.

folklore, then additional protection would have been used to counter them. Protection of the stairs takes several forms. Their orientation in relation to the rest of the building was once considered important: to go upstairs towards the north was considered auspicious, linking the stairs with the cosmic axis concept. Patterns on the banisters are protective and, beneath the bottom step, it was customary to deposit a small amount of grain as a foundation offering.

The Roof

Protection of the roof, both inside and out, required dealing with a number of different parts. Inside the roof, various offerings were inserted. Twigs of rowan, ash or palm (pussy willow), tied with red cord, have been found beneath the crown of the roof in old houses, and more unpleasant offerings like cats, now mummified, horse bones and dolls made from rags sometimes turn up during renovation. Outside, thatched roofs bear *ing* signs and fertility patterns to ward off evil spirits. On haystacks, it was customary to make a straw cock to adorn the gable end. On houses with ceramic roof tiles, the ridge sometimes contains tiles with horsemen, other animals or human heads. At the end of the ridge, knobs or dragons were used sometimes, an echo of the carved hipknobs of timber-framed buildings. Hipknobs are uncommon today, but they were fertile ground for the woodcarver. The *ing* sign, serpents, saints, heraldic signs and horse heads (known in Kent as Hengist and Horsa) provide protection. In the Indian tradition, a pinnacle on a house will generate good fortune. Most hipknobs had a symbolism related to the 'tree of life' and sometimes, as in Frisia (northern Holland and northwest Germany), the *odil* rune. The Frisian name for this – *eeyen-eerde* – means 'own earth' and 'family', being a sign of ownership and belonging to the land. Local lore asserts that these symbols were erected to draw in good luck from the air into the roof of the house, not to ward off harmful forces.

Although of a relatively late origin, chimneys have often borne protective patterning. The chimneys on large houses of

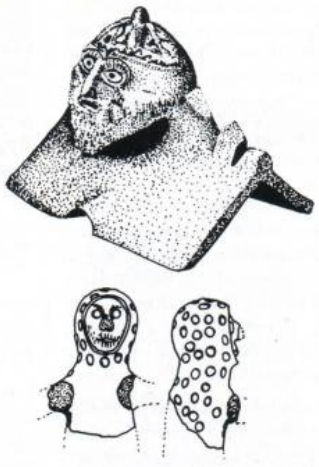

39. Roof figures: a. fourteenth-century ridge tile, Lincoln; b. mailed knight, Cambridge.

the Tudor period have intricate brickwork patterning and similar patterns were used on mass-produced chimneypots in the Victorian period. In southern England, the plant known as *houseleek* or *syngreen* was grown on the roof as a prophylactic against lightning and as a general protection of the house against fire. It is possible, though no one has done any experiments to check the hypothesis, that such ornament alters the electrostatic field of the house, changes its internal charge and actually reduces the possibility of lightning strikes.

Bargeboards beneath the gable often bear the tangled-thread pattern in the form of a vine scroll, dragons or just a wavy edge. This protective pattern is still a living tradition

JASÉES · JASÉES · JASÉES ·

UN MARIAGE "ECOSSAIS"

Le numéro 129 de *"Folklore de Champagne"* évoque dans sa rubrique *"Lijou"* le sommaire du n° 37 de la *"Mémoire de l'Aube"*. J'y relève, en particulier, *"deux jeunes Aubois se sont mariés à Gretna-Green"*.

Je suis très au courant de cette affaire puisque la jeune épousée était une de mes anciennes élèves et résidait dans la commune où j'exerçais alors les fonctions de secrétaire de mairie. Vous pouvez deviner mon étonnement quand le bureau de Romilly-sur-Seine du journal *"L'Union"* m'a contacté pour me demander confirmation de l'évènement...

Gretna-Green ? C'est un bourg d'Ecosse (environ 5 000 habitants actuellement) du comté de Dumfries. Les mariages s'y célébraient encore au XVIII[e] siècle selon la loi écossaise, sans condition de domicile ni de publicité, soit par le ministère d'un juge de paix, soit devant toute autre personne plus ou moins qualifiée comme le légendaire forgeron du lieu qui officiait sur son enclume.

Les lois anglaises (1848) et écossaises (1857) ont fait cesser cet abus. Le mariage de 1963, évoqué par *"La Mémoire de l'Aube"* n'a donc aucune valeur juridique et n'aurait été qu'un acte "folklorique". Il n'a d'ailleurs donné lieu à aucune mention ou transcription sur les registres d'état-civil français.

Mais, ce n'est pas pour disserter sur ce point de droit que je vous contacte. Je voulais simplement vous signaler qu'en effectuant des recherches sur le passé de mon village natal de **Saint Benoist sur Vanne** et sur son hameau de **Courmononcle**, j'ai pu étudier un précieux manuscrit déposé à la bibliothèque de Troyes et intitulé *"Recherches sur la Châtellenie de Villemaur"* par François Chevre de la Charmotte. J'y ai relevé le savoureux paragraphe suivant :

Je relève en finissant, la sotte histoire et pernicieuse crédulité d'un certain peuple dont l'ignorance attribuait aux curés de Courmononcle le privilège d'admettre au mariage toutes sortes de personnes de quelque endroit que ce fût, sans publication de bans, consentement des parents ou autres préalables nécessaires. Le sieur Nacquet, curé du lieu il y a environ cinquante ans (soit vers 1725) croyait aussi simplement que les autres que la place lui en donnait le pouvoir. Des gens, même au-dessus de la lie du peuple ont donné quelquefois dans cette ineptie et un ancien curé du canton (Monsieur Thomas, curé de Neuville) m'a raconté plusieurs fois qu'un Monsieur Héraut, receveur des tailles de Troyes, homme âgé et infatué d'une jeune fille qu'il voulait épouser contre l'avis de sa famille et de ses amis, crainte d'opposition, vint exprès à Courmononcle mettre en œuvre le ministère du trop complaisant Nacquet. Le promoteur général du diocèse de Troyes (Mgr La Chasse) entreprit ce nouveau couple qui fut obligé de se séparer jusque ce que, les difficultés aplanies, il fût en état de s'allier par un mariage canonique. Je rends ce fait comme on me l'a donné : c'est le seul que j'en ai..."

Courmononcle aurait-il donc été au XVIII[e] siècle une sorte de Gretna-Green othéen ?

Mais le piquant de l'histoire c'est qu'à la fin du XV[e] siècle et au début du XVI[e], la seigneurie de Courmononcle appartenait en partie à **la famille écossaise de Cameron !**...

Je dois ajouter toutefois qu'ayant travaillé sur les registres de baptêmes, mariages et sépultures de Courmononcle, je n'y ai pas remarqué le mariage du sieur Heraut : Le *"trop complaison Nacquet"* aurait-il su faire preuve de prudence ? ! Si je m'étais trouvé à Troyes en ce moment, je serais néanmoins passé aux Archives de l'Aube pour une vérification supplémentaire.

Veuillez être assuré de l'intérêt que je porte à "Folklore de Champagne".

Roger FAVIN
10000 Troyes.

CHASSE A LA LANCE

Dans un autre ordre d'idées, je vous signale que, dans notre région, on savait encore chasser le sanglier à la lance jusqu'à la dernière guerre. Un de mes voisins — et il ne fut pas le seul — a encore tué plusieurs sangliers de cette façon durant la période d'occupation de 1940 à 1944. Il sait également faire du "boudin de sanglier".

Roland LOUVRIER
52210 Arc en Barrois.

LE CALENDRIER REPUBLICAIN

Dans Folklore de Champagne n° 129, page 5, second paragraphe il est indiqué : *"l'An 1 de la République ne peut se rencontrer sur aucun document d'époque"*.

Sur le registre d'Etat-Civil de Rumilly les Vaudes on trouve la mention : ***"L'an premier de la République française, le quatorze décembre mil sept cent quatre vingt douze..."*** On ne savait pas encore — il est vrai — écrire "24 frimaire" mais j'ai l'impression qu'il a dû en être ainsi sur d'autres registres...

Jean DAUNAY
10260 Rumilly lés Vaudes.

N.D.L.R. : Avant de publier ce "Calendrier républicain", nous nous sommes informés auprès d'historiens et nous avons également consulté plusieurs ouvrages se rapportant au sujet. Tous étaient d'accord pour confirmer que l'An 1 ne pouvait exister qu'en théorie. La remarque de Jean Daunay est particulièrement intéressante car elle amène à penser que l'invention de ce calendrier n'est peut-être pas une idée de Fabre d'Eglantine mais la résultante d'une idée plus générale qui avait pris naissance dans l'esprit révolutionnaire populaire.

Dans cet esprit, mentionner l'An 1 de la République ne signifiait peut-être pas que l'on voulait changer d'ère mais que l'on avait changé de régime politique. S'il s'avérait que cette petite phrase *"An premier de la République française"* se rencontre sur d'autres registres, on pourrait en déduire que Romme et Fabre n'ont pas "inventé" mais se sont contentés d'établir *"a posteriori"* un calendrier dont la base leur avait été inspirée par une volonté populaire.

INVENTAIRE MOBILIER

Folklore de Champagne n° 129

Je me permets de vous adresser ces quelques notules qui montrent mon attention à lire votre revue toujours intéressante et bien présentée :

Fourche : un type de fourche dite "américaine" possède également un ergot de retenue. Je ne sais plus à quel usage précis elle était destinée... Peut-être pour la navette ?

Je possède également un inventaire de mobilier en date du 2 février 1872 provenant de mes ascendants maternels : prisée par levée de scellés posés le 22 janvier1872, y compris sur les marchandises d'épicerie et mercerie, grange, petit grenier, cave et chambre à four. Cette maison est celle où je suis né, à Villiers le Sec, à 7 km de Chaumont.

Roland LOUVRIER
52210 Arc en Barrois.

TERRES ARDENNAISES - N° 37 - 21, rue Hachette - 08000 Charleville Mézières

Charleville, Mézières, Mohon ont beaucoup changé à la Belle Epoque ! - Histoire de l'Ecole à Boult-aux-Bois au XIX^e siècle - La guerre des femmes en 1914-1918 - Le domaine de l'hôtel-Dieu de Mézières et son exploitation (3) - Une céréale oubliée : l'épeautre - Toponymie de Gespunsart - Le complexe ferroviaire de Lumes (3) - La couturière.

C.R.L. - N° 14 - 7, place Audifred - 10000 Troyes.

Le Centre régional du livre de Champagne-Ardenne a publié son 14e carnet trimestriel recensant les éditions - et les éditeurs - régionaux.

Les éditeurs de la région ont fait paraître - Regards de l'édition française sur la région - les auteurs résidant en région ont publié - En direct des Musées - Expositions, manifestations, animations - Ouvrages auto-édités, revues diverses, catalogues - A propos des libraires - Les pages d'Interbibly.

LA LETTRE - N° 10 - Comité Régional de Tourisme - 5, rue de Jéricho - 51037 Châlons sur Marne

Une analyse marketing - Une communication grand public - Une aide à la commercialisation - Des conseils en aménagement - Une région accueillante - Quelques chiffres - Une organisation.

JOURNAL DU PARC - N° 50 - P.N.R. de la Montagne de Reims - 51480 Pourcy

Les scolytes attaquent - Les faux de Verzy, site expérimental pour la mise en valeur et la protection des espaces naturels fragiles - Musée du champagne dans le P.N.R., un réseau d'accueil pour une identité régionale - Restaurer, créer, les deux passions de Cécile Lambiet - Des rencontres pour le développement touristique - Hiéroglyphes naturels, les scolytes - Assistance technique aux particuliers - Brut de nature, un week-end de découverte du parc - Echange inter-parcs...

LE PETIT CŒURLEQUIN - N° 20 - C.R.A.C. - B.P. 4 - 10150 Pont Ste Marie

Le Petit Cœurlequin, cinq ans au service des associations locales - Tout sur le carnaval 92 - Creney sports - La vie des associations cœurlequines - En grattant la poussière des siècles ; l'homme du tumulus et les survivants.

Faute de finances... et faute d'annonceurs, le "Petit Cœurlequin" se meurt et cesse sa parution. Mais Maurice Renard, son dynamique directeur espère bien ne pas en rester là ! Il nous promet de le faire renaître sous une autre forme avant la fin de l'année ! Bravo pour cette ténacité et tous nos encouragements.

GUERLIN-MARTIN - 70/82, Place Drouet d'Erlon - 51100 Reims / 4, rue de Marne - 51000 Châlons sur Marne

La librairie Guerlin-Martin & Fils publie un catalogue 1991 donnant le recensement des ouvrages, livres et revues offrant la possibilité de découvrir la région. Tous les sujets semblent y être abordés :

Vie politique, administration, milieu naturel, vie économique, architecture civile, mobilier, architecture religieuse, archéologie, histoire, Reims, Châlons s Marne, villes et villages, traditions et coutumes, littérature, langue, toponymie, gastronomie, vin de Champagne, transports...

LES AMIS DES MUSEES DE TROYES - N° 6 - 1, rue Chrestien de Troyes - 10000 Troyes

Hommage des Amis des Musées à Gabriel Groley, leur président-fondateur - Le passé a un bel avenir - Les voyages des amis des Musées - Jeunes amis des Musées - La vie des Musées - Les expositions - Les prêts d'œuvres.

R.C.A. - N° 6 - Conseil Régional - 5, rue de Jericho - 51037 Châlons sur Marne

Ça c'est passé chez nous, la région en échos - Interview, le commissaire général d'EXPO'92 à Séville - Patrimoine, les caves de Champagne - Légendes et traditions, Faïences en Champagne-Ardenne - Dossier, les élections régionales - Compétence région, la diversification agricole - Partir près, partir loin, de la valle de la Blaise à... Séville - Environnement, le printemps des fleurs.

DIALOGUE - N° 9 - Comité départemental de Tourisme de la Marne - 2 bis bd Vaubécourt - 51000 Châlons sur Marne

Edito - Une action à la loupe - Pleins feux - Sur les présentoirs ! - Tout nouveau ! - Le temps des salons - Dossier - Sur le vif : Les hôteliers et les restaurateurs "sur le gril" !

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC - 10210 Chaource

N° 248 - *Le basket, un centenaire - Voyage à Bercy - ... La fête des fous - La B.D. - Vivre en Allemagne de l'Est - Etat civil de Balnot...*

N° 249 - *Amitiés de Savoie - Olympie - Les histoires de Lucien, les gaufres à Balnot-la-Grange - Etourvy mon village - Rossini...*

N° 250 - *Poèmes des collégiens - Voyage à la Guadeloupe - Retour sur le passé - Métiers d'hier, le débit de boissons - Souvenirs de Balnot...*

N° 251 - *Résultat du cross cantonal - Rencontres théâtre à Etourvy - La plume et les mots - Les histoires de Lucien - Rawa-Ruska souvenirs...*

LA MEMOIRE DE L'AUBE - U.R.A.Q.E. - B.P. 118 -10300 Ste Savine

N° 38 (2e trim. 1963) - *534 ans après Jeanne d'Arc, le général de Gaulle, précédé de ses "gens d'armes" fait son entrée dans notre bonne ville de Troyes - La mémoire de France et du Monde - La vie quotidienne dans l'Aube - Chronique des années 60 - Hommage à Maurice Emmanuel - Le sport dans l'Aube...*

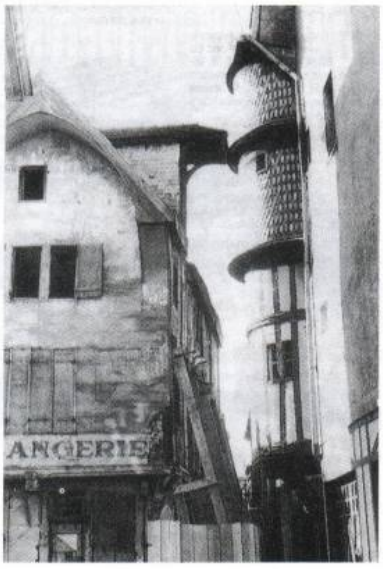

N° 39 (3e trim. 1963) - *1963 La bibliothèque de Troyes, une des plus riches de France par son fond ancien, va s'agrandir - La mémoire de France et du Monde - La vie quotidienne dans l'Aube - La "Maison du boulanger" est sauvée - Forclum - Les "Géants" du tour ont fait escale à Troyes.*

N° 40 (4e trim. 1963) - *La construction du Réservoir-Seine se poursuit normalement - Le président Kennedy assassiné - La mémoire de France et du monde - La vie quotidienne dans l'Aube - Un avion disparu depuis 9 jours découvert disloqué dans les bois de Chapelle-Vallon - Bar-sur-Aube cité vivante - Le sport dans l'Aube - Au fil des mois...*

MUSIQUE BRETONNE - Dastum - BP 2518 - 35025 Rennes cedex

N° 115 - *Une tradition peut en cacher une autre - L'histoire locale à travers une feuille volante - Activités de Dastum...*

N° 116 - *De Botrel à la musique traditionnelle - Maria Prat et "les veillées du Trégor" - Réponse à Malrieu - Assises interrégionales des musiques et danses traditionnelles - Keno Mari, Kenavo Per - Furetage...*

AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS - Noël Depoix - Regniowez - 08230 Rocroi

N° 123 - *Hergé et Père Gall à l'Abbaye de Chimay - Le Tour de France d'un Compagnon du Devoir, Alexandre Mennecier - Les plaques historiques de Maubert - Les débuts de la Mutuelle St Lambert de Cerfontaine - Souvenance - Le diable et le Bon-Dieu - Généalogie des familles Moreau et Marteleur - Jadis et naguère...*

N° 124 - *Le colonel François Hussenot - La forêt au cœur du village de Cul-des-Sarts - Marembourg, fin du XVIII[e] - Un grand sculpteur, Henri Migeot - De l'over dose à la gastronomie - Les cosaques à Mariembourg en 1814 - Un joyau mystique à Girondelle contigu - Maubert - Le vieux cheval de Coleau Robin - Jadis et naguère...*

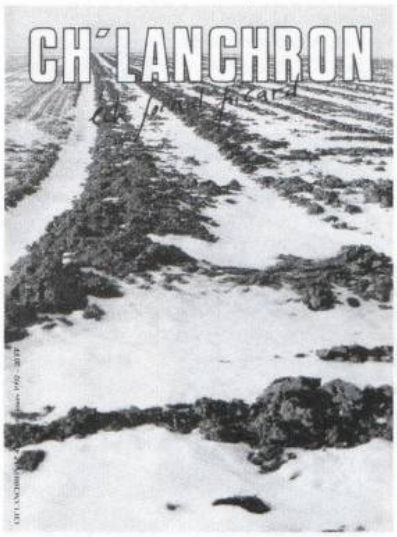

CH'LANCHRON - N° 4 - 8, place de Gaulle - 80100 Abbeville

Une nouvelle revue "échangiste" dialectale picarde : *Edvant d'écmincher - El cat qu'i s'cauffe - Mon Mélie - Ch'doéyin - Oz avons cangé d'co...*

Cette revue nous a également fait parvenir trois livres :

JACQUES CROEDUR I VOEYAGE, HISTOERE PI IMAGES ED JACK - 1955

Un livre (à l'italienne) qui reprend en 70 pages les histoires illustrées de "Jacques Croédur" personnage légendaire dont les "lettres" en picard seront publiées dans les gazettes et almanach abbevillois depuis le XIX[e] siècle jusqu'en 1925.

CONTES ED CHOC CRIMBILLIE - A.D.d'DERGNY

Une suite de contes et histoires concus et rédigés par Armel Depoilly. Précisons que cet écrivain picardisant a écrit tous ces contes en picard.

CHES MUCHES ED MIN TCHOEU - CH'BLEU

Un livret de poèmes en picard par Jean-Marie François, illustré par Bertrand Gaillard.

BULLETIN N° 43 - Ste d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois - BP 51 - 89700 Tonnerre

Vie de la Société - Sondages archéologiques au Vieil Hopital - Le Prieuré de Bénédictines de Jully - Bac et Pont de Flogny - La Maison de Sennevoy - L'enclos de Pontigny, fbg Bourbeault - Un Tonnerrois méconnu : J.B. Berthier - Eléonor Elisabeth Nicolas de Boucher - Ledoux et l'église de Cruzy le Chatel - Un hôtel très particulier "le Pigeon Blanc".

LE LIAN - BP 2518 - 35025 Rennes cedex

N° 55 - *Le Gallo, une langue à transmettre aujourd'hui - Des chants en gallo - Ermèdd de bònn fôm - Elégie à Miguel Hernandez - L'histoire d'une cafetière...*

N° 56 - *Collecte et enseignement - Marie Enmain - Le gros Juliau - Stage "Jeux traditionnels bretons"...*

LE GALLO - LE LIAN Hors-série N° 2

Un livret de 40 pages sur le gallo avec un sous-titre qui résume l'ensemble *"Du patois à la langue écrite"*.

AGUIANE - LE SUBLIET - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angely

N° 168 - *L'épicerie de ma mère, essai sur la société rurale à Cherves de Cognac (1914-1930), institution religieuse, politique, éducative - Distribution des prix, Collège de Jeunes filles, Cognac, 1950 - Dossier Révolution française : Projet d'un discours aux Français 14-07-1790, Cahiers de doléances de Croix-Chapeau 1-3-1789, Comment la commune de Sauzé Vaussais célébra l'anniversaire de la Fédération 14-7-1891, Conférence publique à Croix Chapeau 5-5-1889 - A propos de chansons (Ne pleure pas Jeannette et Bran de scie), de "Besoche, Chairou ou cherroux, claveau à peser, drogé, pain miche", Conseils de révision (acte de remplacement), de vieux métiers disparus, de 3 communications, d'éducation militaire scolaire, de funérailles, la chasse à la vache, nostalgie, la Rosière et le Rosier de Nieul lès Saintes.*

N° 169 - *L'épicerie de ma mère, essai sur la société rurale à Cherves de Cognac (1914-1930, économie : les céréales - Gestes symboliques d'investiture au XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles d'après les chartes - Une saintongeaise à la Cour de Gaston d'Orléans - Témoignage d'un apprenti maréchal ferrant - Contrat de mariage humoristique du XVIII[e] - Petite histoire d'une gendarmerie en milieu rural - Vaussais et son église - A propos de couronnes, de fagots, de quelques mots anciens (drogé, méteil, pain, miche, claveau à peser, bezoche, cherou, chairou, etc.) de "mongette".*

FOLKLORE DE FRANCE - N° 231 - CNGFF - 160 Traverse de Russan - 30000 Nimes

Le costume bethmalais - Le patois - Coutumes de printemps en Alsace - La buée - Promenade dans le pays de Luchon - Tuer le cochon en Anjou - Promenade avec une petite fleur en pays toulousain - Une expérience de culture populaire à Lectoure - La foire de la St Valentin à Lectoure - Animation en milieu scolaire - Guyenne qui es-tu ?

BIBLIOMAX-OFFICE - N° 294 - 14/7 en Enfer - 55140 Chalaines

Le "Vieil Erudit de Chalaines" apprécie toujours notre revue et ne manque jamais de l'écrire dans son "supplément informatif". C'est, écrit-il, une fort bonne revue et, ajoute-t-il, un bon emballage !

Vous pouvez connaître ses sélections de livres anciens et revues en téléphonant au 29.89.50.13 de 10 à 22 heures *"sauf promenade dans la belle campagne lorraine, meusienne et gombervallienne. La maison est vaste, laisser sonner quelque temps et, Mercredi = Maison close !"*

EKLITRA - N° 1-1992 - Bibliothèque municipale - BP 542 - 80005 Amiens cedex 1

Alle o vingt ans ! - Toponymie - Min cœur-aronne - Remèdes de Bonnes femmes - A propos de l'élixir de longue vie - Un grand évènement à Araines pendant la guerre 1914 - Le cartonnier du greffier où le testament devient Crédo - Ele musik - El'carpe et ses fius - Ein tapo din s'min - Balade des caves de l'an quarante - A propos de la pierre d'Oblicamp à Bavelincourt - Télé provence à la sauce picarde - Points de vue...

LEMOUZI - N° 121 - 13, place Municipale - 19000 Tulle

Lettres et traditions limousines - Le calendrier limousin du Carême - Le Mont Gargan - Un forgeron au début du XX^e - Encore un tour de Jean le Sot - Histoire - Archéologie - Coffres funéraires découverts à Aix - Le cas de Tamac - Les inventaires d'églises à Sirogne...

LINGUISTIQUE PICARDE - N° 120 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Une maladie qui fait peur : la pécole - Les noms de communes du canton de Picquigny - L'quinquet - Jules Dufrêne - Dictons picards usités à Saingneville...

BULLETIN - Sté des Antiquaires de Picardie - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Numéro spécial : *Imprimeurs et libraires d'Amiens aux XVII^e et XVIII^e siècles - Sur deux impressions amiénoises du XVII^e : Le Missel d'Amiens de 1675 - L'Atlas des Temps 1685.*

AU MIROIR DES REVUES - GARAE/HESIODE - 91, rue Jules Sauzède - 11000 Carcassone

Au Miroir des Revues, Ethnologie de l'Europe du Sud, Cahiers d'ethnologie méditerranéenne n° 1 est un fort volume de 240 pages. On y trouve de nombreuses études sur les revues d'ethnologie :

L'aventure des "Annales" - L'anthropologie espagnole dans le dernier tiers du XIX^e siècle à travers les revues culturelles - La "Revista de Dialectologia y Tradiciones Populares - "Folklore et Narria" - "Anthropologica" - Du folklore à l'ethnologie dans les revues catalanes (1862-1984) - Les revues d'ethnologie au Pays Basque - L'ethnologie et les revues au Portugal - Historia e Critica - Brigantia - La situation des revues d'ethnologie en Italie - Revues locales et régionales en Italie - "Lares" - "La Critica Sociologica" - Regard sur les études folkloriques en Grèce - "Ethnografika" - Note à propos des revues d'ethnologie en Tunisie et au Grand Maghreb - Les revues ethnologiques en Europe : richesse et paradoxe - Annuaire des revues.

Précisons pour nos abonnés : "Folklore de Champagne" est citée dans les revues de France.

LE VIQUET - N° 94 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô Cedex

Les noces en Haute-Normandie - Touos les treis - Lucien Goubert - Jean Follain, le Normand - A propos des potiers de l'Eure - Des os dans les murs - Eustache - Les salaires agicoles - Jersey : en 1995 Jersey aura sa tapisserie...

BULLETIN N° 163 - Sté de Mythologie Française - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais

Traditions scandinaves en Labourd - Réflexion autour du masque - Le système des Mediolanum en Gaule - L'étrange bénitier de St Etienne de mer Morte - Légendaire Landais Gascon et Fond Mythologique.

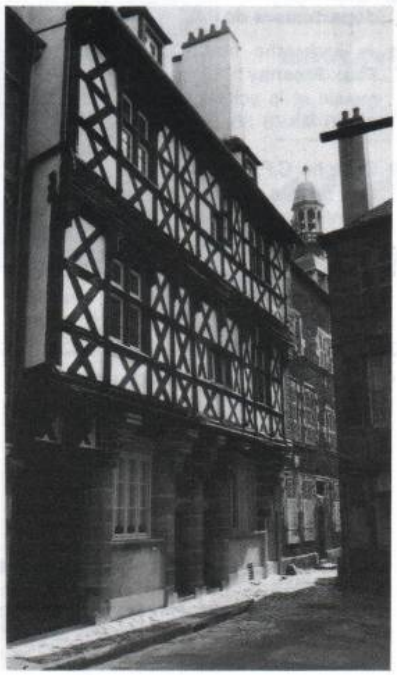

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE- N° 103 - 32, rue Pierre Semard - 75009 Paris

Connaissance du patrimoine : l'âge des maisons paysannes, exemples lorrains - L'histoire de la maison - Les fenêtres aussi ont un âge et une histoire - Restauration : à Moulins (Allier) une maison du XV^e - Matériaux, savoir-faire : la couverture en bardeau de bois, le bardeau de châtaignier - Construction : une maison de pays construite en famille comme autrefois dans l'Orne - Un abri-bus en périmètre protégé - Environnement : Talmont (Charente-Maritime), un site protégé ? une action des "Amis de Talmont".

Notre confrère a bien voulu citer notre numéro spécial N° 125, consacré aux épis de faîtage ; nous l'en remercions.

TRANSFERTS - N° 14/15 - ABCD 2 bis rue du Jardin des Plantes - 86000 Poitiers

Hte-Normandie : microfilmage - Auch : informatique - Dossier : Les enfants de Mérimée. Mérimée et St Savin. Art mural le CIAM. Prosper Mérimée sur le terrain. Les débuts de la commission des monuments historiques. Le système d'information. Un correspondant de Mérimée, architecte départemental. Que faire d'un château fort ? Castelnaud et Gençay. Mise en valeur, un donjon du XI^e siècle, espace de mentalités industrielles. Ethnologie, le patrimoine du 3^e type - Centre : catalogue des cartes et plans.

FUELLAS - Consello d'a fabla aragonesa - TP 147 - 22080 Uesca - Espagne

N° 86 - *En o cuarto zentenario d'a muerte d'o Chustizia : ricuerdo y exemplo - Replega d'aragonés en a bal de Broto - Nabidà - San Anton - Chunio de 1937 - Dos poemas.*

N° 87 - *O proyeuto CADISPA y a texeduria tradizional de Biescas - Bellas esprisions mazadas y palabras d'Adagüesca - Nombres de casas d'a bal de Bio, a ribera de Fiscal y o Sobrepuerto...*

N° 0-92 - Ouvrage de littérature en langues romanes de moindre expansion. Edition de Traditions et Parlers populaires Wallonie-Bruxelles : Poèmes de Robert Vandamme, Andrée Bacq, Pierre Faulx, J.-P. Hennebo, Tista Murk, Lucia Abello, Renzo Villa, Marceu Meaufront, Louis Canis, Henriette Dibon, Albert Lohier, Bertrand Aubrée, Ghjacumu Thiers, Andres Solar, Jules Surdez.

STORIA E MEDICINA POPOLARE - N° 1-1991 - Via Ferruccio 26 - 00185 Roma - Italie

"E cosi incontrai, Gesù". Percorsiesistenziali, conversioni e terapie in un culto terapeutico in Calabria - La morte domata - Un guerisseur à la fin du XVII^e, Christophe Ozanne, le "Medecin" de Chaudray (1633-1717) - Note sulla pastorizia in Calabria.

EL BOURDON - ALWaC - rue de Namur 600 - 62000 Châtelet - Belgique

N° 442 - *Tchèss'lèt, inconnu ! - Si pô - Ene Vêye a fé chénance - ... Dialecte à l'école et démocratie.*

N° 443 - *Arille Wasterlain - Tchand'leuse - Li grand mére èyèt l'pétit - ... - Qué dalâdje (67), (le)sien...*

N° 444 - *Basîle - Eyu ç'qu'on va ? - In si bia p'tit vilâdje - ... Qué dalâdje (68) (le) nôtre...*

RASSEGNA delle Tradizioni popolari - Via Genova 30 - 70024 Gravina in Puglia (Bari) - Italie

N° 4-1991 - *La dimensione storica ed antropologico-etnologica delle tradizioni popolari nella fascia jonica - Un ampio confronto ad Anzi - Vocabolario Altamurano - egge l'Etrusco attraverso l'Albanese - La bruna conserva della nonna - L'uomo e il demiurgo popolare...*

N° 1-1992 - *Il mondo magico deil Crocesi, Storia e Cultura del popolo foggiano - Il piantatore di Lune - Arte e devozione popolare fra '800 e '900 - ...Vocabolario Manduriano...*

IL CALITRANO - N° 32 - Via A. Canova 78 - 50142 Firenze - Italie.

Istituto Statale d'Arte "Salvatore Scoca" di Calitri, tradizioni e prospettive di rinnovamento - ... La pittura di Luigi Rainone - M'av'rat' lu panar'...

KOBIE - Bizkaiko foru Aldundia - PO BOS 97 - Bilbao - Espagne.

Revue d'anthropologie culturelle bilingue, basque/espagnol, fort volume de 390 pages : *La liminalidad y su aplicacion al estudio de la cultura vasca y su reflejo en "Korrika" - Bolu jolasa katxete erara - Oles kantak : santa Ageda Bespera Zeberion...*

A noter que les études sont illustrées par de nombreuses photographies, des graphiques et d'excellents croquis.

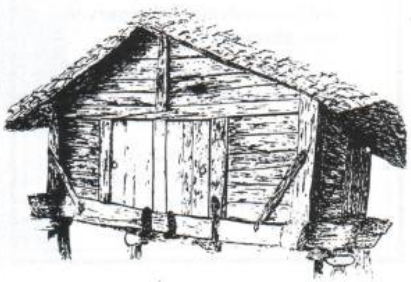

NOUVEAU

FOLKLORE DE CHAMPAGNE offre un nouveau service — *exclusivement* — **réservé aux abonnés.**

Plusieurs lecteurs nous ont suggéré d'ouvrir ce type de rubrique. Nous en tentons l'expérience et votre courrier sera le seul garant de sa continuité.

Vous vous passionnez pour les cartes-postales, les vieux outils, les tacots, les capsules, bref vous êtes collectionneur.

Vous recherchez un objet, un meuble ancien qui manque en votre logis.

Cette rubrique est la vôtre.

Vous nous écrivez en précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone et en proposant l'échange, l'achat, la vente d'un objet. Votre annonce passera - **gratuitement** - dans le prochain numéro de la revue.

- Vos annonces ne doivent concerner uniquement que des objets anciens ou de collection.

- Les biens immobiliers, les animaux et tous les objets n'entrant pas dans les catégories "collection" ou "antiquités - brocante" ne seront pas admis.

- N'ayant aucun caractère commercial, ces annonces ne mentionneront aucun prix.

- Chaque annonce comportera au maximum 5 lignes sur une colonne de 13 cicéros. Soit 210 signes, intervales compris, lisiblement écrits.

- Sauf demande expresse, l'annonce publiée ne portera que le numéro de téléphone de l'abonné. Nous ne communiquerons aucune adresse.

- Cette rubrique, gratuite, est exclusivement réservée aux abonnés

- Aucune demande émanant de professionnels ne sera acceptée.

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les articles qui ne respecteraient pas ces critères.

- Cherche tous documents anciens, livres, factures, chromos, concernant le **travail du bois.** ☎ 25 03 51 42.
- Achète, échange, cartes postales anciennes présentant des villages animés du **département de l'Aube.** ☎ 25 81 00 56.
- Je recherche trois cartes postales de **Faux-Fresnay** : Le café Prunier - Le moulin et la scierie - Le débit de tabac. ☎ 26 42 76 85.
- Cherche C.P.A. et photos de **St Parres aux Tertres, Baires, Les Vieilles Vignes** (hameau) et **Rosières** (Aube). ☎ (après 19 h) : 25 82 08 45.
- Recherche les **plaques fiscales de vélocipède** de 1899 - 1907 - 1911 et **récépissé** de 1950. ☎ 25 82 08 45 (après 19 h).
- A vendre deux **musettes champenoises d'études.** Etat neuf. ☎ 25 27 20 14 et 25 27 27 48.
- Recherche cartes postales, vues du **train départemental Les Riceys - Polisot - Cunfin.** Particulièrement vues de Verpillères - Cunfin et Halte du Valdry ou Halte de Grancey sur Ource (Aube). M^me^ Arrivé M. - B.P. 2 - 78330 Fontenay le Fleury.
- Recherche documentation, cartes postales, livres... relatifs à la commune de **Lantage** (Aube) pour reproduction, achat, échange. ☎ 25 82 50 60.
- Vends 72 n^os^ hebdo. **"Fillette"** décembre **1929** à avril **1931** et 30 n^os^ hebdo. **"Le Bon-Point amusant"** mars à décembre **1927.** ☎ 25 79 31 67.
- Recherche cartes postales (ou photocopies C.P.) concernant les **attelages de chevaux** en travaux des champs, trafic urbain, transports de marchandises (attelés) pour la période 1820-1890 en Champagne-Ardenne. ☎ 26 68 00 05.
- A vendre **accordéon** Hohner Amati IV S. ☎ 25 24 80 56.

Extrait du Plan cadastral de la commune de Maranville au 4 août 1989.

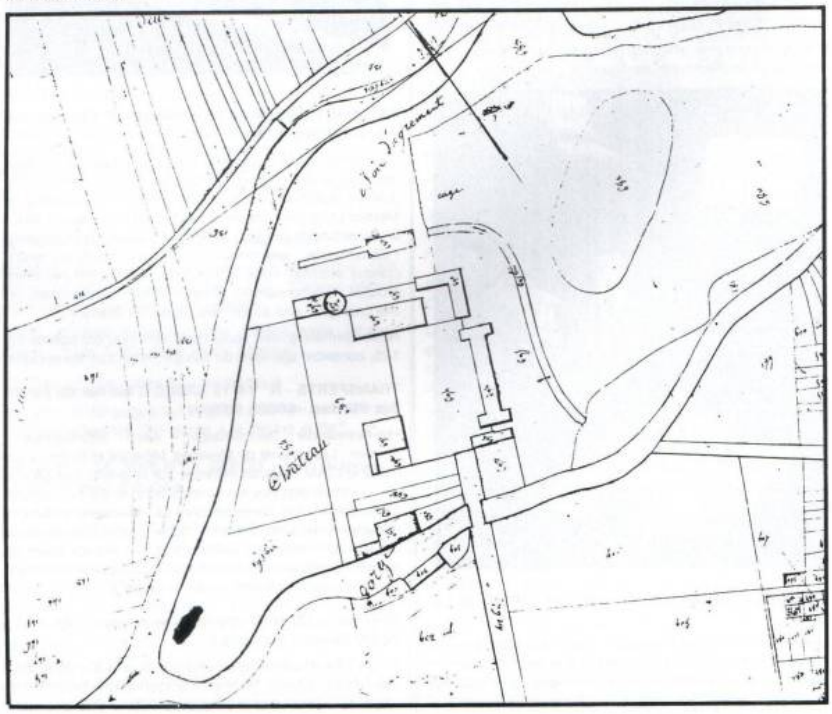

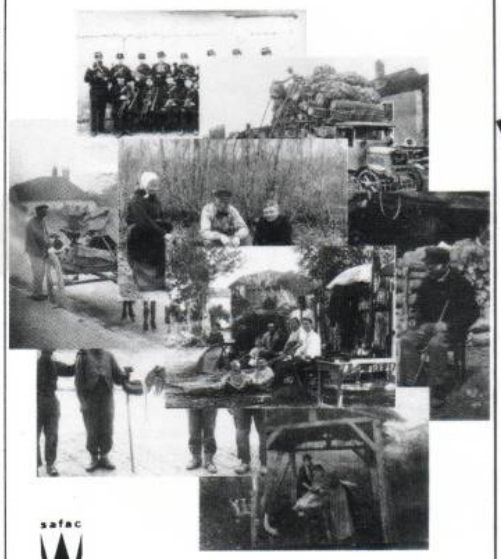

safac

NOUVEAU

Ces cartes-postales numérotées, remarquables reproductions de photographies anciennes, sont offertes en cadeaux à nos fidèles abonnés.

CARTES POSTALES

Collection "FOLKLORE DE CHAMPAGNE"
Série numérotée à tirage limité

Une série de 8 reproductions, en bichromie sépia, de photographies anciennes typiques de la vie régionale du début du siècle.

La série (8 C.P.) **50 F + port 6,20 F**
A l'unité **7,50 F + port 2,50 F**

(*Dans la limite du stock*)

Radio France REIMS
95.1 94.8 103.4
CHÂLONS ÉPERNAY

Radio 10
évidemment !
88.7 / 90.1 / 93.2

Charles Collin

CHAMPAGNE

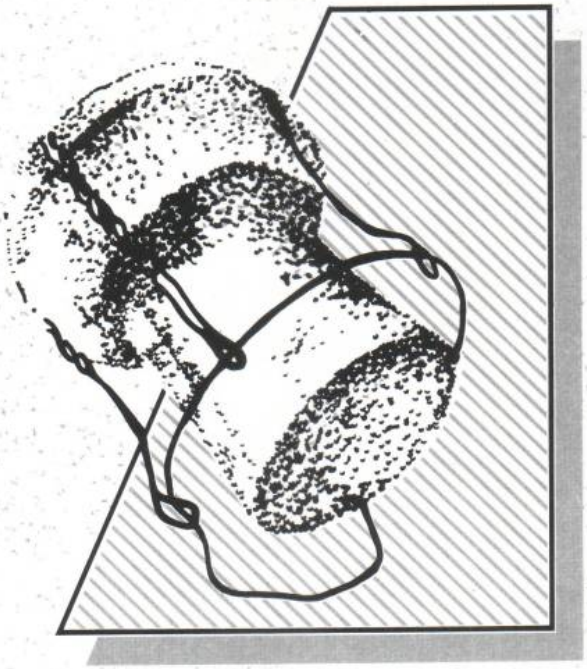

DEFONTSOYES

ON PEUT CHANGER DE LOOK ET RESTER TOUJOURS LE MÊME

CHAMPAGNE CHARLES COLLIN - DEFONTSOYES 10360 FONTETTE Tél. 25 29 60 63

à consommer avec modération

Imprimé en France - Imprimerie LEDUCQ S.A., 51510 FAGNIERES – Dépôt Légal 3ème trimestre 1992 – Directeur de la publication Gilbert Roy – Commission paritaire n° 53035